

RAPPORT D'ACTIVITE 2024





UDAF 2024 : Ensemble, construire l'avenir des familles

Chers membres, partenaires et amis de l'UDAF,

C'est avec un enthousiasme renouvelé que je m'adresse à vous pour partager les temps forts de l'année 2024. Après une phase de redressement amorcée en 2020, puis de consolidation et de développement les années suivantes, notre Union Départementale des Associations Familiales poursuit sa trajectoire ascendante avec détermination, au service des familles de notre territoire.

Une année de structuration et de reconnaissance

2024 a été une année charnière. Nous avons poursuivi notre professionnalisation, renforcé nos partenariats, et surtout, franchi un cap important avec l'évaluation externe de la Haute Autorité de Santé. Cette démarche, menée avec rigueur et transparence, a confirmé la qualité de nos services et de notre gouvernance. Elle a également permis de poser les jalons d'une amélioration continue, guidée par l'exigence et l'écoute des besoins des familles.

Des projets solides, parfois ralentis mais toujours porteurs de sens

Parmi nos projets phares, la création du service de protection juridique des majeurs reste une priorité forte. Si des retards administratifs et techniques ont freiné sa mise en œuvre, notre engagement demeure intact. Ce projet verra le jour dans les meilleurs délais, car il répond à un besoin réel du territoire, en cohérence avec nos valeurs de soutien aux plus fragiles.

En parallèle, nous avons lancé La réflexion autour du projet de nos futurs locaux, qui traduisent notre volonté d'offrir un espace de travail fonctionnel et adapté à notre développement, au service des usagers et de nos équipes.

Un réseau toujours plus vivant

Avec 28 associations adhérentes et plus de 5 000 adhérents, notre réseau n'a jamais été aussi actif. Ce dynamisme témoigne de la pertinence de notre action, mais aussi de la confiance renouvelée de nos partenaires. L'UDAF est aujourd'hui reconnue comme un acteur clé du champ familial à l'échelle départementale.

Vers 2025, une année de célébration et de nouveaux défis

L'année qui s'annonce marquera un moment fort : **les 80 ans de l'UDAF et du réseau des Unions Départementales**. Cet anniversaire sera l'occasion de valoriser l'histoire de notre engagement familial, mais aussi de réaffirmer notre rôle dans les transitions sociales actuelles. Nous voulons faire de cette année un temps fort de mobilisation, de reconnaissance et d'innovation.

Nos priorités pour 2025 resteront centrées sur le renforcement de notre présence sur le terrain, l'amélioration continue de nos services, et une participation accrue aux politiques publiques locales.

À toutes celles et ceux qui portent cette aventure à nos côtés, je tiens à exprimer ma gratitude. Grâce à vous, l'UDAF continue d'évoluer et de grandir, au service de toutes les familles.

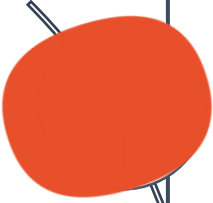
Dominique GIOVANNANGELI, Président de l'UDAF 2A



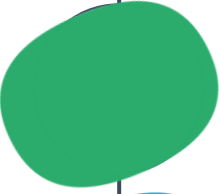
4 MISSIONS POUR AMÉLIORER LA VIE DES FAMILLES

Le législateur a défini des missions institutionnelles à l'UNAF et aux UDAF de chaque département. L'UDAF de Corse-du-Sud est de par la loi l'instance officielle qui représente l'ensemble des familles du département et défend leurs intérêts matériels et moraux.

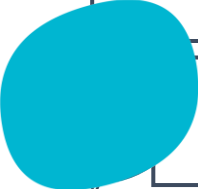
L'article L.211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles, confère à l'UDAF de Corse-du-Sud quatre missions :



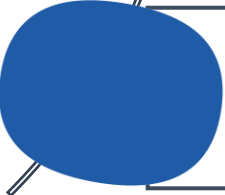
DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles. Pour réaliser cette mission, l'UDAF de Corse-du-Sud interpelle et rencontre régulièrement les élus locaux en leur communiquant ses recommandations et ses positions. L'UDAF de Corse-du-Sud siège dans la plupart des instances officielles où les politiques publiques et notamment la Politique Familiale sont déclinées. Elle diffuse ainsi son avis.



REPRESENTER OFFICIELLEMENT l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics, notamment désigner ou proposer des délégués dans différentes instances du département. Les représentants bénévoles sont désignés pour être les porte-parole des familles et exercer leur mandat auprès des principales instances du département de Corse-du-Sud. L'UDAF est ainsi présente dans un très grand nombre d'instances en charge de pans entiers des services aux familles (CCAS, CAF, MSA, offices HLM, commission d'adoption, commission de prévention des expulsions, etc.)



GERER TOUT SERVICE D'INTERET FAMILIAL dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge. Dans le cadre de la protection de l'enfance, il lui a été demandé d'assurer un service d'Aide à la gestion du budget familial.



EXERCER DEVANT TOUTES LES JURIDICTIONS sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique [...], l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles [...]. L'UDAF peut à tout moment ester en justice pour le compte d'une ou plusieurs familles si elle l'estime nécessaire.

La vie de l'institution





LA VIE DE L'INSTITUTION

1 Assemblée Générale en juin 2024



4 Conseils d'administration

4 Réunions de bureau

1 Séminaire des administrateurs des 2 UDAFS 2A ET 2B

1 Conférence départementale les associations familiales de Corse-du-Sud

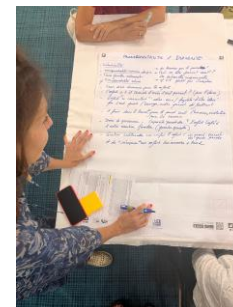
5 Groupes de travail avec l'UNAF

- ✓ Protection de l'enfance
- ✓ Inclusion Numérique
- ✓ Point Conseil Budget
- ✓ Conseiller Numérique France Service
- ✓ Parentalité numérique



11 Formations et Webinaires

7 Salariés formés



Les temps forts en images

JUIN 2024 - CONFERENCE DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES SUR LE THÈME DE : LA FAMILLE, UNE QUESTION DE LIEN, À L'ÉPREUVE ? Pr Nathalie CHAPON sociologue, conférencière, enseignante-chercheuse à l'université d'Aix-Marseille



MARS 2024 - CESEC PRÉSENTATION DU DOCUMENTAIRE « LES REQUÉRANTS »



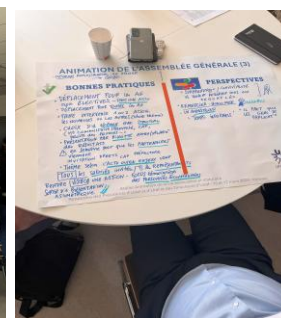
CORTE - JUIN 2024 - COMMISSIONS DE TRAVAIL COMITE DU TRAVAIL SOCIAL CDC

NOVEMBRE 2024 - 1ER SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS UDAF DE CORSE-DU-SUD & UDAF DE HAUTE - CORSE A CORTE EN PRESENCE DE Mylène ARMANDO, Vice-présidente de l'Udaf Provence Alpes Côte d'Azur et Secrétaire générale adjointe DE L'UNAF ET DE Sandrine PREVOT, Coordinatrice Pôle Représentation familiale et vie associative de l'UNAF

MARS 2024 - VALENCE : REUNION PRESIDENTS-DIRECTEURS



INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX UDAF 2B



MARS 2024 - VERNISSAGE EXPOSITION PERMANENTE UDAF2A ŒUVRES DU PEINTRE RAFA TORRES CORREA

L'INSTITUTION, LES COMMISSIONS ET LES REPRÉSENTATIONS FAMILIALES

● La commission départementale de contrôle

Composée de 4 membres, cette instance a pour mission, au niveau départemental, de vérifier la conformité de notre UDAF au regard des règles législatives et statutaires. Elle est chargée d'établir la liste des adhérents à partir des listes transmises annuellement par les associations familiales membres de l'UDAF.

Elle est également compétente pour s'assurer de la recevabilité des candidatures dans le cadre des élections et renouvellement de conseils d'administration.

Elle assume la responsabilité des votes en assemblée générale. Outre son rôle de conseil et de prévention, elle assure des missions de contrôles administratifs portant sur le fonctionnement institutionnel de l'UDAF.

Enfin, la commission départementale de contrôle est également chargée de formuler un avis pour le conseil d'administration concernant les demandes d'agrément des fédérations départementales, associations familiales et sections, en qualité de membre actif, et des groupements à but familial, en qualité d'organisme associé.

● La commission de la vie associative

Composée de 4 membres, cette commission est en charge du suivi et de la mise en œuvre du plan local de développement associatif.

Cette commission prend part à la construction et au suivi du projet associatif, au développement et à l'animation du réseau des associations familiales, ou au développement d'actions communes,

Elle participe à la recherche de bénévoles.

Elle organise la conférence départementale des mouvements familiaux.

● La commission de fonctionnement des services

Composée de 4 membres dont le Trésorier, cette instance est chargée de suivre l'évolution et la bonne marche des services, et exerce une mission de suivi de gestion financière.

Elle vérifie et rend compte de l'utilisation du fonds spécial auprès du conseil d'administration.

Elle se réunit pour l'élaboration des budgets prévisionnels et du plan pluriannuel d'investissement.

Elle procède à l'examen du budget et des comptes annuels.

Elle procède à l'évaluation annuelle de la convention quinquennale d'objectifs signée entre l'ETAT, l'UNAF et notre UDAF.

Elle participe aux évaluations internes et externes et au déploiement de la démarche qualité.

Elle rend compte de ses travaux au conseil d'administration et formule des avis.

● La conférence départementale des mouvements familiaux

Cette instance est un lieu de concertation, d'études et d'information entre mouvements familiaux ou associés. C'est également une instance consultative du conseil d'administration sur des thèmes dont celui-ci se saisit régulièrement,





LA COMMISSION DE CONTRÔLE

La Commission de contrôle est un rouage important de l'UDAF. Elle permet chaque année de contrôler les listes d'adhérents fournies par les associations membres, d'étudier les candidatures au conseil d'administration et les demandes d'adhésion d'associations familiales.

La commission de contrôle s'est réunie à 3 reprises au cours de l'année 2024 :

- **Le 23/02/2024** pour arrêter les listes d'adhérents 2023 au titre de l'année de vote 2024.
- **Le 19/03/2024 et 18/11 /2024** pour instruire les demandes d'agrément de **3** nouvelles associations familiales.



*Odile MEYNET
Présidente de la
Commission de contrôle*

La commission de contrôle est instituée à l'article 15 des statuts et que suivant son règlement intérieur modifié en décembre 2021, elle est composée de 4 membres.

La composition nouvelle de la commission de contrôle (Désignation du 25/11/2022)

Mme MEYNET Odile	Présidente	
Mr FERRANDINI Jean-François	Membre de la commission, bénévole	
Siege 3	A POURVOIR	A POURVOIR
Siège 4	A POURVOIR	A POURVOIR



LA COMMISSION DE CONTRÔLE

S'enrichir de nouvelles associations adhérentes reste l'axe de développement prioritaire pour notre UDAF;

Représenter la diversité des familles, connaître les réalités de leur vie quotidienne, promouvoir la force d'un réseau sont parmi les objectifs clés de notre plan stratégique et du plan local de développement associatif.

- ✓ **Objectif 1** : Repérer et prospecter de nouvelles
- ✓ **Objectif 2** : Renforcer le socle associatif
- ✓ **Objectif 3** : Promouvoir et optimiser la représentation familiale

Fabienne REMADI
Bénévole
Développement vie
associative



RECAPITULATIF DU NOMBRE D'ADHERENTS	2022	2023	2024	VARIATIONN _1
Mouvement à recrutement général	561	652	681	30
Association fédérée à une fédération nationale	7	74	85	11
Associations indépendantes	1836	3106	3269	163
Mouvement à But familial	920	1094	1145	51
TOTAL GENERAL	3324	4926	5181	+ 255



Une progression significative de l'utilisation d'ADHELIS par les associations adhérentes.

En **2024** 21 associations renseignent leurs adhérents sur Adhelis, contre **19** en 2023 et seulement **16** associations en 2022.



26 associations adhérentes en 2024, 26 en 2023, 23 en 2022,



2 nouvelles associations agréées en 2024 : **La Marie DO** et **Ludi K**





AJACCIO

INSEME
associationCidFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

PRUNELLI



U BORGU



LEVIE

Léanuccia
Muco Corse

ROPRIANO



PORTO VECCHIO

A Casa di
PiulaconuAssociation
Les Jardins
de
l'empereur



Unaf • Udaf • Uraf

1945 : création de la représentation familiale

A la sortie de la Guerre, le Gouvernement provisoire de la République, inspiré par le Conseil national de la Résistance organise la représentation des familles.

Le 3 mars 1945 était signée l'ordonnance portant création de l'Unaf et des Udaf. Depuis, porté par les associations familiales membres, le réseau Unaf-Udaf-Uraf constitue « la Force des familles ».

Quelques mois plus tard, en octobre 1945 était créée la Sécurité sociale dont le principe de solidarité horizontale est toujours d'actualité : « *chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins* ».

Depuis, l'Unaf représente les familles dans les différentes branches de la Sécurité sociale (Cnaf, Cnam, Cnav, Cnsa Ccmsa,) ainsi que dans une centaine d'organisations. Les Udaf et les Uraf représentent les familles dans les organisations territoriales.





La représentation familiale est une mission fondamentale
Elle est financée par la part 1 du Fonds spécial.



DONNER AVIS

Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial.



REPRESENTER

Représenter auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles.



SERVICES

Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge.



ESTER EN JUSTICE

Exercer devant toutes les juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts des familles.



La mission de représentation des familles est l'une des 4 missions légales des unions d'associations familiales. Elle se situe au cœur de leur action politique fondée sur la « défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles » (art. L.211-1 du code de l'action sociale et des familles - CASF).





Les domaines de représentation

Nomenclatures des Représentations Familiales

Mise à jour : Janvier 2024

REPRESENTER ET DEFENDRE LES FAMILLES

1	2	3	4	5	6
PRESTATIONS DROITS DES FAMILLES	PARENTALITE-ENFANCE- EDUCATION	COHESION SOCIALE VULNERABILITES	LOGEMENT ENVIRONNEMENT TRANSPORT	SANTE-HANDICAP-VIEILLESSE	CONSOMMATION BUDGET ECONOMIE ESS
ACTION SOCIALE Ccas - Cias	ACCUEIL PETITE ENFANCE Crèche Ram	COHESION SOCIALE Accès aux droits - CDAD Aide juridictionnelle	ENVIRONNEMENT Transition écologique Transition énergétique	AIDANTS FAMILIAUX	CONSOMMATION BUDGET Surrendettement Micro crédit
DROITS DES FAMILLES Comité des services aux familles Violences intra familiales Médiation familiale Egalité homme femme	EDUCATION JEUNESSE Enseignement Lire et faire lire Jeunesse Apprentissage	Inclusion sociale Travail social	Politique de l'eau	HANDICAP CVS des structures handicap (foyer de vie, Gem, etc) Accessibilité	Inclusion bancaire
INSTITUTIONS CESE CESER	MEDIAS Numérique	PROTECTION - DROIT DES PERSONNES Protection juridique des majeurs Tuteurs familiaux	LOGEMENT Habitat locatif social Habitat privé Droit au logement	SANTE Hopitaux Cliniques Ehpad Structure médico-sociale Médecine de ville Droit des usagers Prévention santé Télémédecine Bioéthique	ECONOMIE Assurances Banques Agriculture Aménagement commercial
PRESTATIONS CAF MSA Maladie invalidité CPAM Caisse retraite : CARSAT...	PARENTALITE Soutien à la parentalité Monoparentalité		TRANSPORT Sécurité routière Taxi	VIEILLESSE AUTONOMIE Aide à domicile Commission de retrait d'agrément	ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
	PROTECTION ENFANCE Harcèlement Adoption conseil de famille				EMPLOI Formation pro continue Salariés domaine funéraire Mission locale
					VIE ASSOCIATIVE





Les INSTANCES de représentation UDAF2A

PRESTATIONS DROITS DES FAMILLES

- **Action sociale** : CCAS, CIAS
- **Droits des familles** : CDSF,, CLSPD
- **Institutions** : CESEC
- **Prestations** : CAF, CPAM, MSA

PARENTALITÉ - EDUCATION - JEUNESSE

- **Education jeunesse** : Lire Ensemble
- **Parentalité**
- **Protection de l'enfance** : Commission d'agrément pour l'adoption, Conseil de famille

COHÉSION SOCIALE VUINERABILITE

- **Cohésion sociale** CDAD

LOGEMENT ENVIRONNEMENT TRANSPORT

- **Environnement** : CCSPL (Commission consultative des serv publics locaux), Syndicat de l'eau
- **Logement** : CCAPEX, DALO, CDC, OPH
- **Transport** : OTC

SANTE HANDICAP VIEILLESSE

CONSOMMATION BUDGET ECONOMIE ESS

- **Consommation budget** : Commission surendettement, CDIF Conseil dép Inclusion financière
- **Economie** : CDAC : com dép aménagement commercial, CLU
- **Emploi** : CLIE : com locale Insertion et emploi, Jury funéraire





Organisme	Représentant	
CAF	Dominique BIANCAMARIA	Titulaire
CAF	Eric POGGI	Titulaire
CAF	RINALDO Spano	Titulaire
CAF	FERRANDINI anne Laure	Titulaire
CAF	ROSTANG Brigitte	Suppléante
CAF	Laetitia CUCCHI	Suppléante
CAF	NABEIRON Vanessa	Suppléante
CAF	Mylène JACQUET	Suppléante
COMITE DES SERVICES AUX FAMILLES DE LA CDC	Dominique GIOVANNANGELI	Titulaire
CPAM	Laetitia CUCCHI	Titulaire
Commission locale Transports Publics particuliers des personnes	Dominique GIOVANNANGELI	Titulaire
Comité des services aux familles de la Collectivité de Corse	Dominique GIOVANNANGELI	Titulaire
Conférence Intercommunale du Logement	Dominique GIOVANNANGELI	Titulaire
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat	Louis Noel TRIPICCHIO	Titulaire
Commission d'adoption	Luce LECA	Titulaire
CCAS Coti-Chiavari	Guy LEPOINT	Titulaire
CCAS de Grossetto – Prugna	Guy LEPOINT	Titulaire
CCAS de Porto Vecchio	Anne TOMASI	Titulaire
CCAS de ZONZA	Louis Noel TRIPICCHIO	Titulaire
CIAS de la CAPA	Luce LECA	Titulaire



Organisme	Représentant	
Office des Transports Corse	Dominique GIOVANNANGELI	Titulaire
Office public de l'Habitat	Dominique GIOVANNANGELI	Titulaire
CAPPEX	Louis Noel TRIPICCHIO	Titulaire
CDAC	Dominique GIOVANNANGELI	Titulaire
CESEC	Laetitia CUCCHI	Titulaire
Commission de surendettement de la Banque de France	Yves PIROLI	Titulaire
MSA	Bruno MORET	Titulaire
ADIL	Dominique GIOVANNANGELI	Titulaire
Commission agrément demandes d'adoption	Antoinette TORRE	Titulaire
Commission Locale de l'eau SAGE Gravona - Prunelli	Dominique BIANCAMARIA	Titulaire
Observatoire de la Protection de l'enfance	Murielle GIOVANNANGELI	Titulaire
Jury Professions funéraires	Rinaldo SPANO	Titulaire
Commission Sécurité Routière	Rinaldo SPANO	Titulaire

Nombre d'heures de bénévolat	
2023	2024
385	1403





Lire ensemble



Ce projet développé uniquement par le réseau des Udaf, à partir de l'action « Lire et faire lire » s'adresse à une population adulte.

Il permet de soutenir les familles, touchées par la vulnérabilité d'un de leurs proches ou elles-mêmes fragiles en :

- **Leur offrant un accès à la culture, à travers la lecture** : les bénévoles grâce à leurs interventions, permettent d'amener le livre où il n'arrive pas systématiquement et s'adressent à des publics qui y ont difficilement accès.
- **Luttant contre l'isolement des personnes en situation de vulnérabilité** : le projet va au-delà de la proposition d'un partage autour de la lecture. En permettant de vivre ces moments de rencontre et de convivialité, les séances de « Lire ensemble » offrent aux familles le partage d'un temps collectif et la possibilité de créer du lien social.
- **Les soutenant dans leur rôle d'aidant** : le programme permet aux familles de bénéficier d'un temps de répit et de se sentir accompagnées dans les responsabilités d'aidant qu'ils assument.

Le projet « Lire ensemble » s'inscrit en lien avec différentes politiques publiques :

- Soutien aux proches aidants
- Politique à destination des personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

5	Bénévoles
216	Heures de lecture
52	Bénéficiaires

Lectures individuelles et collectives dans les EHPAD essentiellement OLIVIER BLEU



Action animée par
Fabienne REMADI, Bénévole





Partager le plaisir de la lecture : des séances de lecture pour des personnes vulnérables.

Une bénévoles fait la lecture à ma mère chaque semaine, depuis elle a repris un intérêt pour la littérature et me demande de lui apporter des livres et de lui en lire. »

Très enrichissant pour les résidents d'échanger avec la lectrice car ils se confient davantage. Petit à petit, ils prennent confiance et s'habituent aux ateliers du lundi après-midi. »

Lire ensemble permet d'aller vers des personnes en situation d'illettrisme pour travailler ensemble en douceur sur la lecture, en utilisant des livres très simples. »

Lire ensemble est une action coordonnée par l'Udaf, qui propose à des bénévoles d'animer des séances de lecture auprès de personnes en situation de vulnérabilité, accueillies en structures ou vivant à domicile. Les séances de lecture sont coconstruites avec les structures accueillantes afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées.



Comment s'organisent et se déroulent les séances de lecture ?

L'Udaf organise les séances de lecture, animées par des bénévoles, auprès d'adultes en difficulté, accueillis dans des établissements partenaires. Les conditions sont établies au préalable entre les structures et les bénévoles. Une séance dure entre 30 minutes et 1 heure, en collectif ou en individuel. Un ou plusieurs textes sont proposés durant la séance et sont ponctués de temps d'échanges et de partage.

Comment devenir lecteur bénévole ?

Vous aimez lire ? Vous aimez le contact avec les autres ? Vous avez du temps à consacrer à une activité bénévole ? Vous souhaitez vous sentir utile et rencontrer d'autres bénévoles ? Contactez l'Udaf et prenez part à cette action de lecture et de partage en direction de publics vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap ou illettrées). Des formations vous seront proposées (choix des supports de lecture, lecture à voix haute, connaissance du public...).

Contact pour en savoir plus ou devenir lecteur bénévole :

Nom : Prénom
Tél : 01 23 45 67 89
Mail : xxxxx.abcd@udaf.fr



L'Udaf propose des services aux familles des personnes handicapées, malades ou dépendantes :

Médiation Aidents-Aidés
Information Soutien aux Tuteurs Familiaux.

Domaine Budget-Consommation

POINTS CONSEIL BUDGET



Les 3 POINTS CONSEIL BUDGET

Qu'est-ce qu'un Point conseil budget ?

Un Point conseil budget est un service d'accompagnement budgétaire ouvert à tous : tous les publics y sont reçus, y compris les personnes en emploi et qui ne sont pas suivies par les services sociaux.

Les conseils sont confidentiels, personnalisés et gratuits pour les personnes accompagnées.

L'objectif est de prévenir et de traiter les difficultés financières :

La prévention du mal endettement et du surendettement est au cœur des missions des Points conseil budget

Agir dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent... et lorsque les impayés et/ou les crédits s'accumulent.

3 POINTS CONSEIL BUDGET LABELISES

Zone	Date de labellisation	Où
Ajaccio /Grand Ajaccio	09,2020	Siège 32 avenue Maréchal Lyautey
Propriano / Valinco	09,2021	Maisons France Service / Sartène, Propriano
Porto-Vecchio /Extrême Sud	09,2021	Maisons France Service / Porto Vecchio



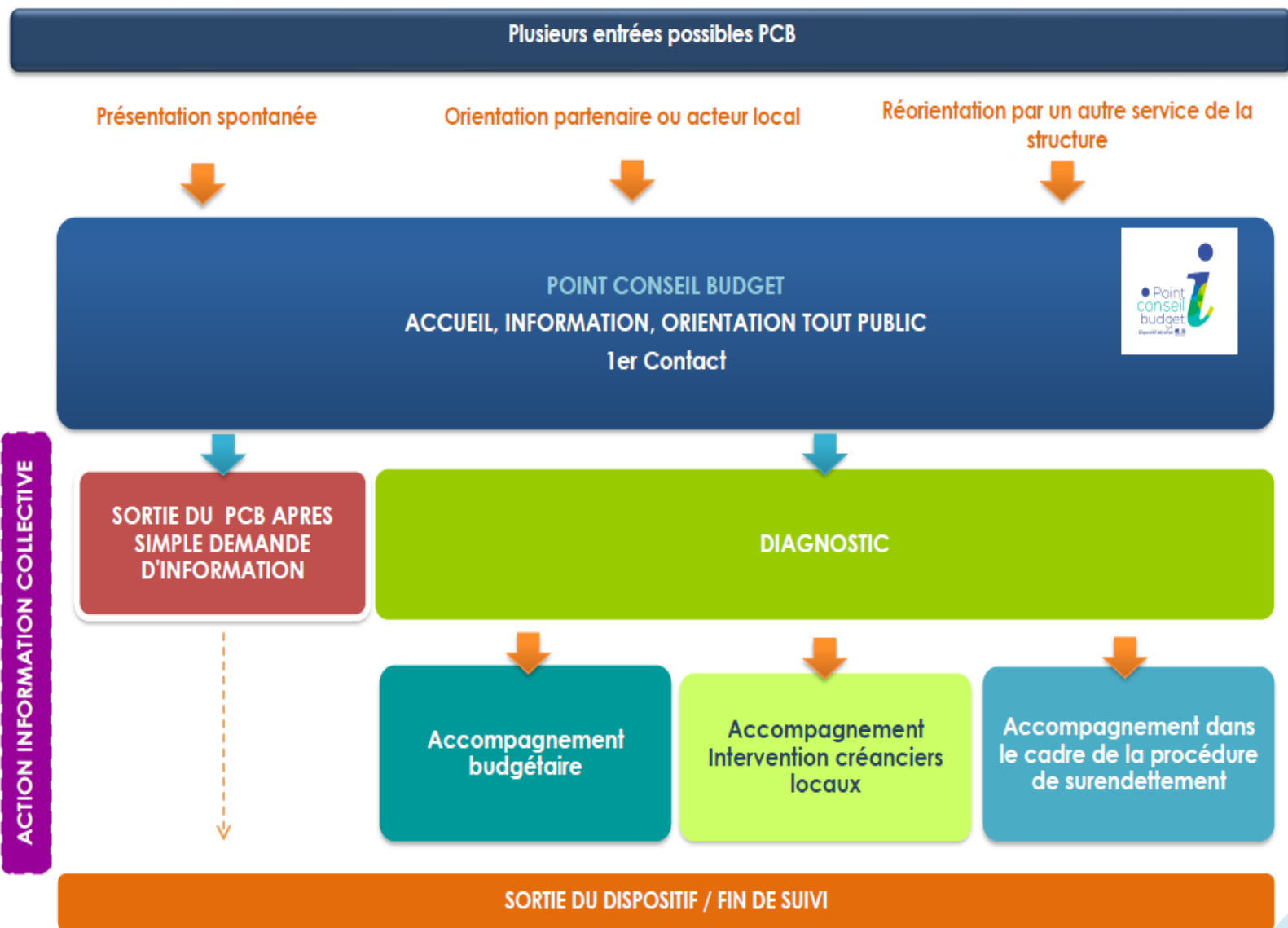
Célia PIERLOVISI

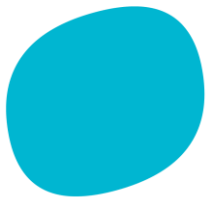
chargée de mission valinco-
sarténais & sud corse



Yves PIROLI

Bénévole en charge du PCB





CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DES 3 PCB

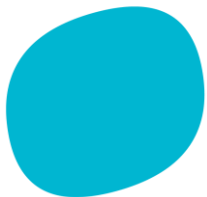
■ Éléments déclencheurs à l'entrée du dispositif

- Les usagers sollicitant le PCB sont déjà dans une situation très compromise laissant peu de place à la négociation avec les créanciers
- Principaux éléments déclencheurs de la demande d'accompagnement : saisie sur rémunération, avis à tiers détenteur, expulsion locative, coupure d'énergie.

La seule issue est l'ouverture d'une procédure de surendettement auprès de la banque de France pour stopper le caractère hémorragique de leur situation financière pouvant conduire à des ruptures de vie (expulsion, divorce, séparation avec les enfants, maladie).

- Autre constat : Les impayés ou arriérés ont généralement plus de 3 mois.

Indicateurs consolidés pour les 3 labels - Evolution	2023	2024
Nombre de nouveaux contacts	173	171
Nombre d'entretiens réalisés dans l'année	323	297
Nombre de ménages suivis (dossier actif au cours de la période donnée (même si terminé pendant la période donnée) + 60%	201	322
Nombre de personnes concernées par les accompagnements (nombre de personnes dans le foyer de tous les ménages suivis) + 70%	362	618
Nombre de dossiers de surendettement montés + 210%	88	185
Nombre de dossiers de surendettement déposés + 217%	77	167



CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DES 3 PCB

DE PERMANENCES TENUES EN 2023

PCB1		PCB2		PCB3	
Ajaccio	78	Sartène	36	Porto-vecchio	30
Ajaccio - Bénévole		Propriano	73		
		Ste Marie-Sicche	3		
Total	78	Total	112	Total	30

Les permanences des PCB 2 et PCB 3 en microrégion Valinco-Sartenais et Sud –Corse se tiennent dans les MAISONS France Services les lundi, mardi et vendredi dans le cadre d'une convention en qualité d'opérateur signée en 2021 avec la Préfecture de Corse-du-Sud.

Les permanences PCB 1 Ajaccio sont assurées directement dans les locaux de l'UDAF DE Corse-du-Sud les mardi et jeudi, dont en partie par un bénévole œuvrant depuis juin 2023.

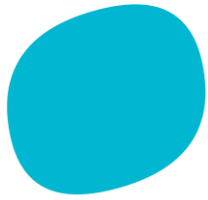
Il est à noter que sur l'ensemble des permanences tenues dans l'extrême-sud, beaucoup de ces permanences ont été tenues « à blanc » sans qu'aucun usager ne se présente, ou ne soit orienté par les acteurs du territoire et alors même que des efforts considérables, d'information, de présentation du dispositif PCB ont été réalisés auprès de partenaires du bassin économique.

18 VISITES A DOMICILE (Principe de l'Aller-vers)

Ajaccio PCB1	Propriano Sartene PCB2	Porto – vecchio PCB3
5	13	0

5 ATELIERS COLLECTIFS

Ajaccio PCB1	Propriano Sartene PCB2	Porto – vecchio PCB3
3	1	1



LE MICROCREDIT PERSONNEL

La situation financière précaire d'un grand nombre de personnes ou foyers constitue un handicap durable à leur insertion sociale. C'est à ces situations multiples, dommageables socialement et économiquement, que le plan de cohésion sociale de 2005 a répondu en instituant un fonds de cohésion sociale destiné à garantir à des fins sociales, des prêts à des personnes physiques, titulaires de minima sociaux.

L'UDAF DE Corse du Sud a constaté l'émergence des difficultés financières rencontrées par un nombre croissant de ménages pour réaliser certaines dépenses pourtant nécessaires. Ces personnes définies comme des travailleurs pauvres, La loi de cohésion sociale permet l'accès à des services bancaires spécifiques à des personnes qui jusque-là en étaient exclues,

Le microcrédit personnel permet de lutter contre l'exclusion bancaire et contribue à améliorer la situation de personnes en position de fragilité financière.

Il répond par ailleurs aux besoins de personnes ne trouvant pas de réponse dans le circuit bancaire classique et auxquelles le microcrédit offre une chance de rebondir.

Il a généralement pour objectif de favoriser le retour à l'emploi grâce à un projet spécifique : formation, permis de conduire, achat d'un véhicule etc. Il peut aussi servir à couvrir une dépense de santé imprévue, un problème de logement, un problème financier à la suite d'un changement de situation familiale.

Une convention avec CREASOL

En mars 2022, L'UDAF de Corse-du-Sud a signé avec CREASOL une convention dans le cadre de la mise en place d'une offre de microcrédit aux personnes qu'elle accompagne.

CREASOL est une association loi 1901 à but non lucratif du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire créée en PACA en 2005 par la Caisse d'Épargne CEPAC, pour lutter contre l'exclusion bancaire et contribuer au développement économique de son territoire.

Créa-Sol se veut une banque humaine, qui se concentre sur ce que sont les gens et non sur ce qu'ils ont : leur parcours, leur motivation, leur capacité à s'engager pour réussir.

Comment ça marche ?

Lorsque les critères de solvabilité imposés par les banques classiques ne permettent pas de répondre favorablement aux besoins d'un emprunteur, Créa-Sol, notre partenaire, en tant que Banque d'économie sociale et solidaire peut proposer un crédit « extra bancaire » ; un prêt solidaire qui prend en compte d'autres critères plus humains et se fonde sur un rapport de confiance.

- Montant maximum 5 000€

- Durée maximale du prêt 60 mois,



LE MICROCREDIT PERSONNEL

Le microcrédit ne se fait qu'à partir de l'énoncé et de la validation d'un projet dont l'objet s'inscrit exclusivement dans les objectifs suivants :

- Projet permettant le maintien ou le retour à un emploi et à la mobilité
- Achat , réparation de véhicule
- Amélioration de la santé
- Accès au logement
- Accès à l'éducation;
- Rachat de dettes si cela s'inscrit dans un projet d'insertion sociale ou professionnelle soit pour stabiliser la situation de l'endettement, voie à l'améliorer, le prêt ne doit pas permettre le remboursement d'autres crédits; amendes ou dettes de première nécessité (loyer par exemple)

Nombre d'accompagnements au microcrédit personnel au 31.12.N	2023	2024	Evolution
Total public accueilli De la demande d'information au montage du dossier et pré-instruction,	32	63	+196%
Nbre de dossiers instruits	NE	56	
Nbre de dossiers clôturés après pré-instruction	NE	19	
Nombre de dossiers présentés	22	37	+68%
Nombre de dossiers accordés par CREA-SOL (1)	9	11	+22%
Nombre de dossiers refusés au 31.12. Année N	13	15	
Nombre de dossiers en cours d'instruction au 31.12. N en attente de réponse N+1	NE	11	
Montant moyen prêt accordé	NE	3863.63 €	

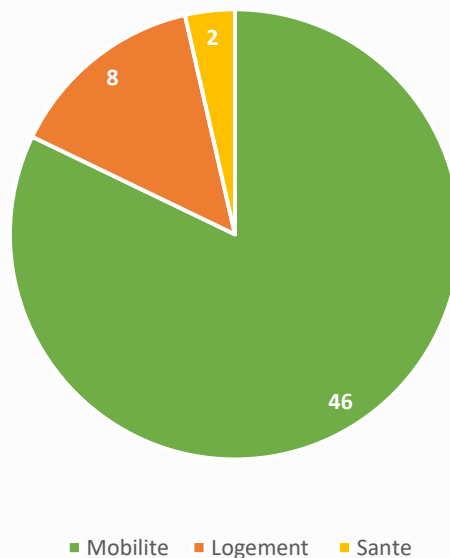
(1) Décision rendue – déblocage de fonds effectif ou non

(2) Sur la moyenne des prêts accordés à ce stade



LE MICROCREDIT PERSONNEL

Objet des demandes de prêt



Le microcrédit personnel finance majoritairement des projets de mobilité, parmi lesquels l'acquisition de véhicules d'occasion ou, de plus en plus, l'achat de véhicules neufs dits propres (électriques ou à faible niveau d'émission de CO₂), financés en location avec option d'achat (LOA).

Les tensions sur l'offre de véhicules d'occasion et l'augmentation de leur prix, ainsi que le prix plus élevé des véhicules neufs peu ou pas polluants, sont de nature à expliquer l'augmentation du montant moyen et de la durée des nouveaux microcrédits personnels accordés.

Domaine Enfance et soutien à la parentalité

SERVICE DELEGUE AUX PRESTATIONS FAMILIALES



LES MESURES JUDICIAIRES D'ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL

Un accompagnement éducatif pour les familles qui présentent des difficultés économiques et sociales et dont les modalités sont déclinées dans un projet de services,

Lorsque des prestations familiales ne sont pas employées pour couvrir les besoins des enfants, une décision judiciaire peut intervenir.

La gestion des prestations peut être confiée à un **délégué aux prestations familiales** :

- si elles ne sont pas employées pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants,
- et si l'accompagnement en économie sociale et familiale n'apparaît pas suffisant pour rétablir une gestion autonome des prestations.

Si la mesure est prononcée, les prestations familiales sont versées (en tout ou partie) au délégué.

Celui-ci prend toutes les décisions, en concertation avec les parents, pour répondre aux besoins liés à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants.

Il conseille les parents pour surmonter leurs difficultés budgétaires et financières et les accompagne dans leurs démarches administratives.



Murielle GIOVANNANGELI
Coordinatrice du service DPF &
ISCG



Fatima PUPPONI
Assistante

Céline GLACE
DPF



L'INTERVENTION DU DPF AUPRÈS DES FAMILLES



Planifier / Prévoir :

Préparer les actions, les objectifs de travail à mettre en place en concertation avec la famille.



Développer / Dynamiser :

Déployer les actions nécessaires à l'amélioration de la situation.



Contrôler / Vérifier :

Comprendre ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné.



Agir / Ajuster :

Améliorer ce qui doit l'être.



2024, ANNEE DE L'EVALUATION EXTERNE

L'UDAF de la Corse du Sud est agréée Service Délégué aux Prestations Familiales depuis septembre 2010 pour 80 mesures.

Cet agrément est renouvelable tous les 15 ans aux termes d'une évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médicaux sociaux relevant du CASF dont nous sommes.

L'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) garantit la qualité des prestations offertes aux usagers. Depuis la loi du 2 janvier 2002, nous sommes tenus de réaliser des évaluations régulières. L'évaluation se fait tous les cinq ans, selon le dispositif imposé par la loi et validé par les autorités compétentes:

- Au moyen d'une évaluation interne dont le dernier rapport a été transmis en décembre 2021
- Au moyen d'une évaluation externe dont la programmation relève de la préfecture de Corse-du-Sud comme suit :

Année de transmission du rapport	Echéance trimestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire	ESMS ou ESSMS concernés	
			Nom de la structure	Adresse de la structure
2024	1 ^{er} trimestre			
	2 ^{ème} trimestre			
	3 ^{ème} trimestre	L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de la Corse du Sud	Service délégué aux prestations familiales – (MJAGBF)	Avenue Maréchal Lyautey – 20090 Ajaccio
	4 ^{ème} trimestre			

L'évaluation externe a été confiée au Cabinet ELSE Consultants agréé par la Haute Autorité de Santé qui est intervenu en février 2024.

Dates de transmission	
Pré-rapport	02/03/2024
Observations	29/03/2024
Rapport final	15/04/2024

3 méthodes sont utilisées lors de l'évaluation :

- L'accompagné traceur est centré sur l'expression de la personne et son accompagnement.
- Le traceur ciblé permet d'identifier les pratiques des professionnels selon plusieurs thématiques, et de valoriser les bonnes pratiques.
- L'audit système interroge la stratégie et les actions mises en œuvre par la gouvernance.

Méthode d'évaluation

- **La personne accompagnée**

La méthode de l'accompagné traceur

- **Les professionnels**

La méthode du traceur ciblé

- **L'ESSMS**

La méthode de l'audit système

9 thématiques

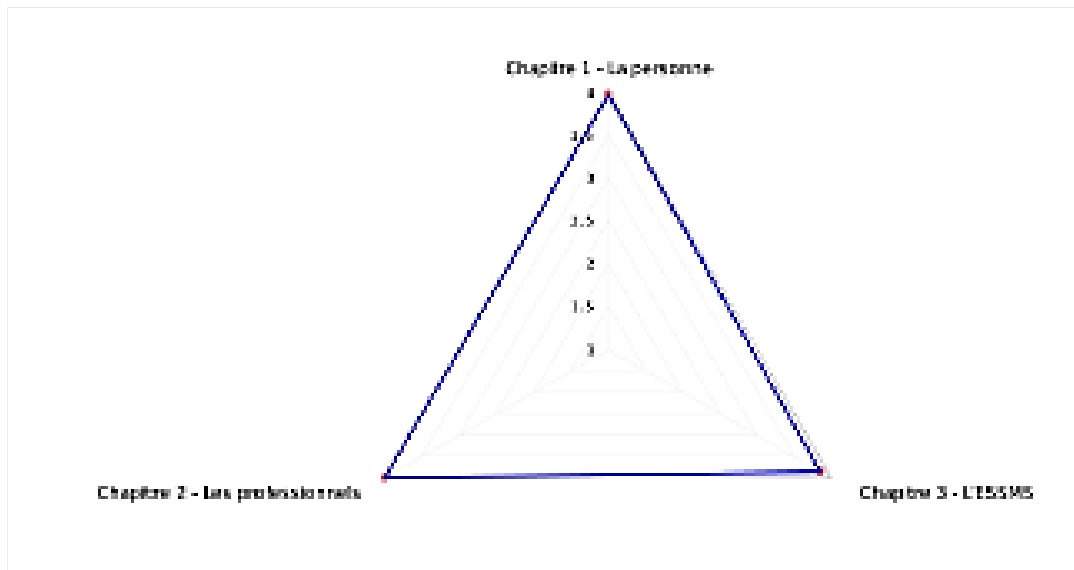
- Qui permettent d'explorer la qualité de l'accompagnement proposé par une structure au bénéfice des personnes accueillies :
 - ✓ La bientraitance et l'éthique
 - ✓ Les droits de la personne accompagnée
 - ✓ L'expression et la participation de la personne
 - ✓ La co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement
 - ✓ L'accompagnement à l'autonomie
 - ✓ L'accompagnement à la santé
 - ✓ La continuité et la fluidité des parcours des personnes
 - ✓ La politique ressources humaines de l'ESSMS
 - ✓ La démarche qualité et gestion des risques

L'évaluation se fonde sur **139 critères dits « standards »** qui correspondent aux attendus de l'évaluation et **18 critères dits « impératifs »** qui correspondent à des exigences qui, si elles ne sont pas satisfaites, impliquent la mise en place d'actions spécifiques dans la continuité immédiate de la visite d'évaluation.



2024, ANNEE DE L'EVALUATION EXTERNE

Les résultats de l'évaluation – Synthèse de la cotation : 3,94 sur 4



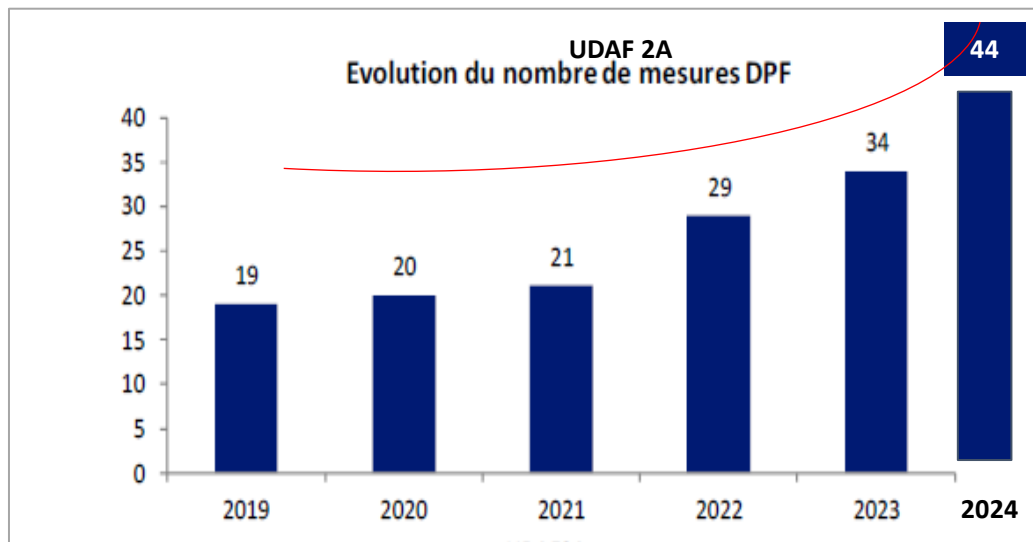
Axes de progrès et critères détectés et intégrés dans le plan d'action 2025 et 2026 :	Critère impératif
La politique de qualité de vie au travail.	non
La démarche qualité et gestion des risques dont prévention des risques de maltraitance et violence	oui
Le plan de gestion de crise et de continuité de l'activité.	oui
La communication du plan de gestion de crise en interne et en externe.	oui

L'ACTIVITE

Le service gère **désormais de 44 mesures judiciaires** d'aide à la gestion du budget familial.

L'activité du service Déléguée aux prestations familiales est très soutenue depuis 2022 avec **une augmentation régulière de l'activité**,

Notre agrément est donné depuis 2010 pour 80 mesures. Nous sommes donc à la moitié de notre capacité, bien que le nombre de mesures ait doublé en 4 ans.



Le service DPF compte 2,3 ETP.

INDICATEURS RELATIFS AU PERSONNEL

	2023	2024
ETP Délégués aux prestations familiales	1,8	1,8
Autres ETP	0,5	0,5
Nbre heures de formation	14	38,5



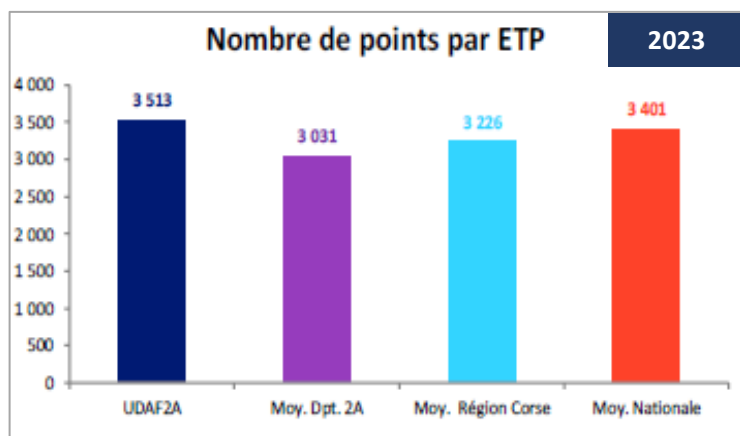
Indicateurs spécifiques	2024
Nombre de mesures judiciaires d'accompagnement au budget familial	44
Nombre de familles bénéficiaires d'une MJAGBF	35
Dont hommes	2
Nombre d'enfants concernés par les mesures	83
Nbre d'audiences dans l'année (<i>hors décision JE sans audience</i>)	26
Nbre de visites à domicile dans l'année	41
Nbre de rendez-vous familles	101
Nbre de réunion Groupe Expression des usagers	2
Nombre de partenaires (formalisés ou non / conventions quand elles existent)	50
Nombre de rendez-vous partenaires	88



LES INDICATEURS CLÉS/ REFERENCE / RÉTROSPECTIVE 2023 :

(Les données nationales nous parviennent fin N après le bilan d'activité)

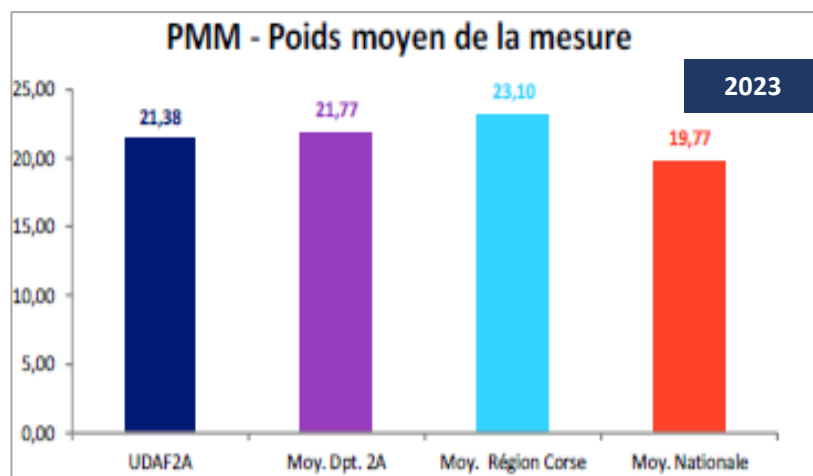
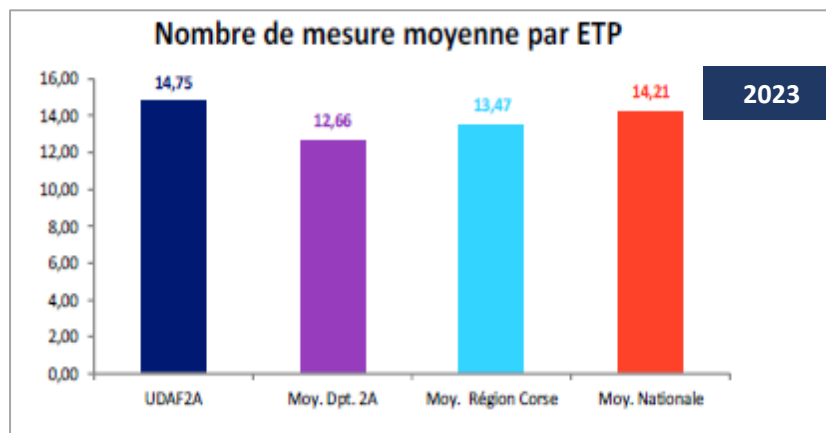
En 2023, les moyens alloués au service restaient importants au regard de la lourdeur des mesures et dans la fourchette moyenne nationale (Valeur du Point service à 18,89 pour 19,65 moyenne nationale)



La valeur du point de personnel mesure permet de comparer les charges afférentes au personnel au regard de la lourdeur des mesures:

En 2023, les moyens restaient supérieurs à la moyenne nationale eu égard à la lourdeur des mesures,

Le service DPF avait des mesures dont la cotation était plus importante (entrées/sorties notamment)



Domaine

Violences conjugales et intrafamiliales





LE DISPOSITIF D'INTERVENTION SOCIALE EN COMMISSARIAT & EN GENDARMERIE



**L'UDAF DE Corse du Sud porte le dispositif ISCG depuis le 01/06/2023
dans le cadre d'une convention Etat, Collectivité de Corse, Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien**

Le dispositif ISCG correspond à l'implantation en commissariats et unités de gendarmeries de postes de travailleurs sociaux, pour des interventions relevant du champ de l'action sociale auprès des publics en contact avec la police/gendarmerie ou souhaitant l'être.

Ce dispositif intervient dans le cadre de la politique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, les violences faites aux femmes, l'aide aux victimes et aux personnes en difficultés.

L'ISCG est mis à disposition du public de la police/gendarmerie. Le dispositif ISCG correspond à l'implantation en commissariats et unités de gendarmeries de postes de travailleurs sociaux, pour des interventions **relevant du champ de l'action sociale spécialisée auprès des publics en contact avec la police/gendarmerie ou souhaitant l'être.**



LES REPERES

UNE INTERVENTION TRES ENCADREE

→ **Par la loi et les règles éthiques et déontologiques attachées aux travailleurs sociaux.** Ces derniers doivent respecter les exigences de chacune, sans oublier la prépondérance de la loi.

→ **Par un cadre de référence** (*Circulaire du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire et de la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité, en date du 1er août 2006 et notes de services par extension*)

→ **Par encadrement hiérarchique, technique et un encadrement fonctionnel**

Objectif :

Répondre à la multitude des situations auxquelles sont confrontés les services de police et de gendarmerie du département, dont beaucoup relèvent davantage de problématiques sociales, que d'une mission de sécurité publique.

Mission :

Assurer une analyse de premier niveau et un traitement des situations individuelles ou familiales dont une problématique sociale a été identifiée par les fonctionnaires de la direction départementale de la sécurité publique dans l'exercice de leurs missions ou dont il aura lui-même connaissance à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

L'action de l'intervenant social est transversale.

Elle vise à mobiliser l'ensemble des partenaires concernés.



LES REPERES

UN RÔLE SUR 3 AXES :

1. **Rôle d'accueil des personnes en situation de détresse sociale** : accueil physique et téléphonique, analyse et évaluation des besoins sociaux ;
2. **Rôle d'orientation et de conseil** : orientation vers les services dédiés garantissant un traitement adapté ;
3. **Rôle de relais vers les partenaires** (accès au droit, police, gendarmerie, justice, services sociaux, sanitaires, etc.).

UNE ACTION QUI SE SITUE :

➤ **dans le court terme** à l'issue duquel il oriente la personne vers les structures de droit commun compétentes.

➤ Des orientations **nécessaires pour garantir un traitement adéquat** des situations

UNE SPÉCIFICITÉ DE LA PRISE EN CHARGE AU QUOTIDIEN

➔ **Des entretiens pour lesquels l'écoute des victimes** avec empathie est une clef de l'action

➔ **Différentes typologies de situations rencontrées :**

- des problématiques familiales
- des situations de violences
- des situations de vulnérabilité



LES REPERES

LES DEUX SERVICES INTERVIENNENT CÔTE À CÔTE

2 LOGIQUES DISTINCTES



POLICE/GENDARMERIE



1 MISSION DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Action de protection des populations contre les menaces



1 Lecture infractionnelle des situations

Références à la loi comme repère central de ce qui déclenche l'action



**Des Interventions
à partir des attentes de la société
(via la législation)**

La situation n'appartient plus à la personne.
Elle confie son histoire à la société. Son histoire
« appartient » à la société



ISCG



1 MISSION D'ACTION SOCIALE SPÉCIALISÉE

Action d'amélioration de la vie et du bien-être des personnes



1 Lecture globale des situations

La loi est un élément connu mais non-central.

Références à d'autres aspects importants de la vie des personnes



**Des Interventions
à partir des attentes de la personne**

La situation de la personne lui appartient
pleinement



LES BENEFICIAIRES DE L'INTERVENTION

L'intervenant social au commissariat ou en en unité de gendarmerie est amené à recevoir **toute personne majeure ou mineure, victime ou mise en cause**, concernée par une affaire présentant **un volet social** (violences conjugales et familiales, situations de détresse et de vulnérabilité ...), **dont les services de police ou de gendarmerie ont été saisis ou sont susceptibles de l'être :**

1/ Les victimes

2/ Les personnes en voie de victimisation

- ✓ Les mineurs en danger
- ✓ Les conflits conjugaux
- ✓ Les conflits familiaux
- ✓ Les conflits de voisinage

3/ Les personnes en détresse ou en difficultés sociales

- ✓ Les expulsions locatives ou ruptures d'hébergement
- ✓ Les situations des « impliqués »

4 / Les mis en cause et leur famille

- ✓ Les mis en cause
- ✓ Les familles des impliqués (mis en cause et/ou victimes)



LA SAISINE DE L'INTERVENANT SOCIAL

Les informations portées à la connaissance de l'intervenant social proviennent, en particulier:

- ➔ de l'exploitation des mains courantes ou de la saisine directe par les policiers ;
- ➔ de l'officier « prévention partenariat » ou directement des commandants d'unités territoriales de gendarmerie ;
- ➔ le cas échéant, d'un service extérieur (éducation nationale, services sociaux, maison de la justice et du droit, police municipale ...).

➔
L'acte d'accompagnement, de médiation ou de soutien doit recevoir la pleine adhésion de la personne qui en fait l'objet et est dénué de coercition



LES PARTENARIATS

Une intervention, **axée sur le court terme**, fondée sur la mobilisation et la réactivité d'un large réseau partenarial

1° Les structures départementales de prise en charge sociale, en particulier des mineurs

- Des missions communes de protection de l'enfance et de prévention
- La nécessité d'une équipe pluridisciplinaire,
- Des liens privilégiés noués avec les services du département, de la région et de la justice, en s'appuyant sur les dispositifs locaux de signalement des mineurs en risque de danger, ou en danger.

Il en va de même pour l'accompagnement des personnes repérées en difficultés sociales.

2° Les associations d'aide aux victimes

Lorsqu'il s'agit de victimes d'infractions pénales se présentant devant les services de police et unités de gendarmerie,

- Etablissement de la liaison avec le bureau d'aide aux victimes (pour la sécurité publique) et le correspondant aide aux victimes (pour la gendarmerie),
- un partenariat privilégié avec les associations locales d'aide aux victimes, en cohérence le cas échéant avec le schéma départemental d'aide aux victimes.

3° Les psychologues en commissariat en l'hypothèse

4° L'autorité judiciaire: par l'intermédiaire de la hiérarchie de la police ou de la gendarmerie, en cas d'infraction ou de danger immédiat;

LE SCHEMA DE SAISINE DE l'ISCG

LES ENTRÉES DANS LE DISPOSITIF ISCG

Saisine par la personne elle-même

Saisine externe par les partenaires ou acteurs locaux

Saisine interne par Commissariat et gendarmerie

INTERVENANTE SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE
ACCUEIL, INFORMATION
1er Contact

DIAGNOSTIC – PROBLÉMATIQUE EVALUEE

ORIENTATION VERS

SERVICE
SOCIAL
SECTEUR
Cdc

JUSTICE
(CORSAVEM,
CDAD, CIDFF,
avocat..)

S. DE SOINS
CMP, France
addictions,
psychologues.,
médecin traitant

S.SPECIALISES
(CHRS, CIAS...)

AUTRES
(MDPH, crèches, S. I,
Mission locale, PMI,
association/alimentair
es...)

ORIENTATION OU FIN DE SUIVI & MISE A DIPOSITION ISCG

L'ORGANISATION

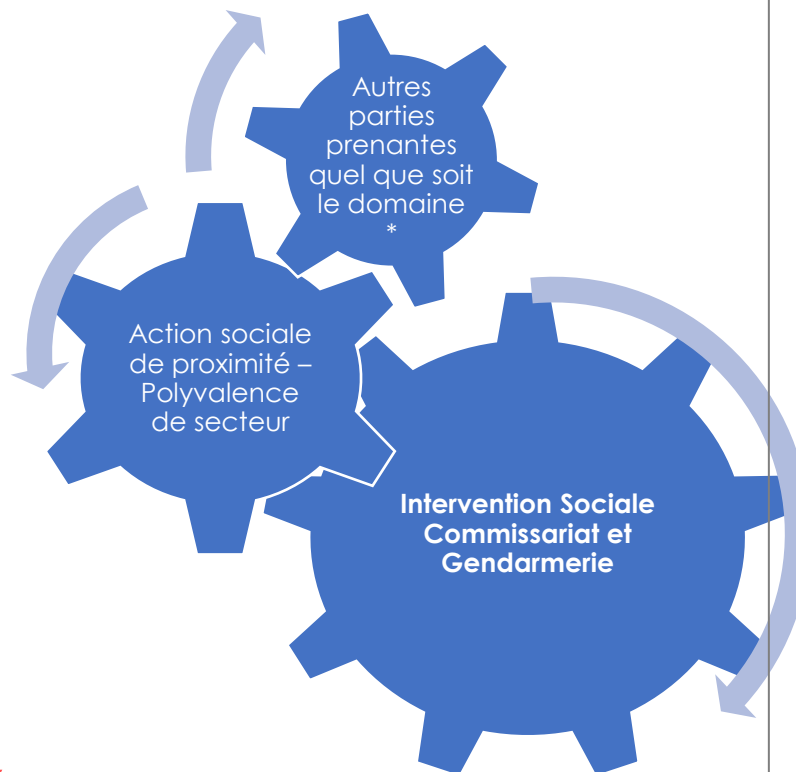


Murielle GIOVANNANGELI
Coordinatrice du service DPF &
ISCG

La coordinatrice est la référente technique de l'ISCG.

Elle joue un rôle d'interface entre l'ISCG, la direction et les partenaires, Elle assure la mise en œuvre et la coordination des activités, en mobilisant les ressources nécessaires auprès du Commissariat et des Gendarmeries et constitue dans ce sens un garant des orientations fixées et des objectifs retenus dans le cadre du dispositif.

C'est un élément clé dans l'organisation et la gestion des interactions avec les parties prenantes.



Bernadette JOLLY
ISCG

Répartition des permanences ISCG

Commissariat Ajaccio	Gendarmerie Peri	Gendarmerie Pietrosella
Les lundi, mardi, mercredi	Les jeudis	Les vendredis

* Autres parties prenantes : dont CORSAVEM, CHRS , CIAS, CDAD, etc..



LE DISPOSITIF D'INTERVENTION SOCIALE EN COMMISSARIAT & EN GENDARMERIE

Dates	Formations	Nbre heures
18 et 19 janvier 2024	Environnement juridique	14
03/06/2024	Régulation à la non-violence	7
12/09/2024	Equipier première intervention – Maniement des extincteurs	3,5
06 et 08 novembre 2024	Violence conjugale et protection de l'enfance – Perfectionnement	14
	TOTAL HEURES DE FORMATION	38,5

Dates	Participation Groupes de travail
10/01/2024	GT PROSTITUTION :
22/02/2024	Intervention campus Corte du violences conjugales Module 2 Protection Enfance
23/04/2024	C3S Création CIVISE/violences faites aux enfants
22/05/2025	GPO Commissariat : faits de délinquance sur les quartiers prioritaires Commissariat

Dates	Analyse des pratiques professionnelle
09/02/2024	☒
24/05/2024	☒
11/10/2024	☒



LE DISPOSITIF D'INTERVENTION SOCIALE EN COMMISSARIAT & EN GENDARMERIE

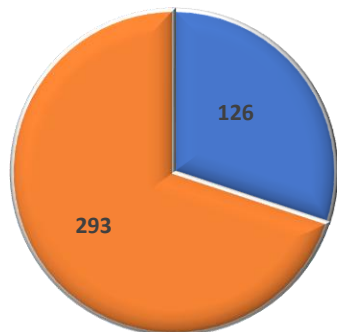
REUNIONS PARTENAIRES

16/05/2024	Rencontre Mairie SARROLA
21/05/2024	Bilan du CISPDP de la politique publique de la prévention de la délinquance
21/05/2024	GT destiné à la rédaction protocole entre les deux dispositifs ISCG & CDC (Polyvalence de secteur)
11/06/2024	Présentation du dispositif à l'UAPED et articulation entre services CDC et ISCG
17/10 /2025	Bilan ISCG/Gendarmeries
25/09/2024	Inauguration UAPED
21/11/2024	Participation à la capsule Vidéo à l'initiative de la Préfecture pour présenter les dispositifs VIF&ISCG sur les réseaux sociaux https://www.facebook.com/prefecture2a/videos/1737194260397442
21/11/2024	Participation à la Sainte Geneviève, Patrone des Gendarmes Eccica-Suarella
22/11/2024	Présentation du dispositif aux nouveaux arrivants de la gendarmerie de Péri
22/11/2024	Participation CLAV-VIF
11/12/2024	Rencontre Monsieur COLUS directeur DIPN, hiérarchie Commissariat de Marie-Laure LE CHEVALIER / Groupement de Gendarmerie



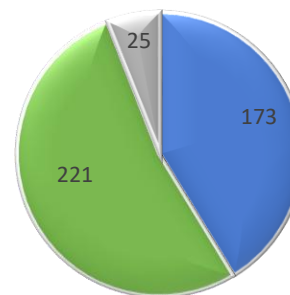
Les Chiffres clés *Extractions à partir des données et indicateurs - Grille d'activité* 2024 Commissariat et gendarmeries – **Chiffres clés consolidés**

419 nouveaux dossiers



■ Gendarmerie ■ Commissariat

Situation connue des service sociaux



■ oui ■ non ■ Données non disponibles

Au total, Gendarmeries et Commissariat confondus, 419 dossiers ont été traités au cours de l'année 2024 dont 70 % en commissariat.

Usagers reçus	Proches impactés non reçus
526	826

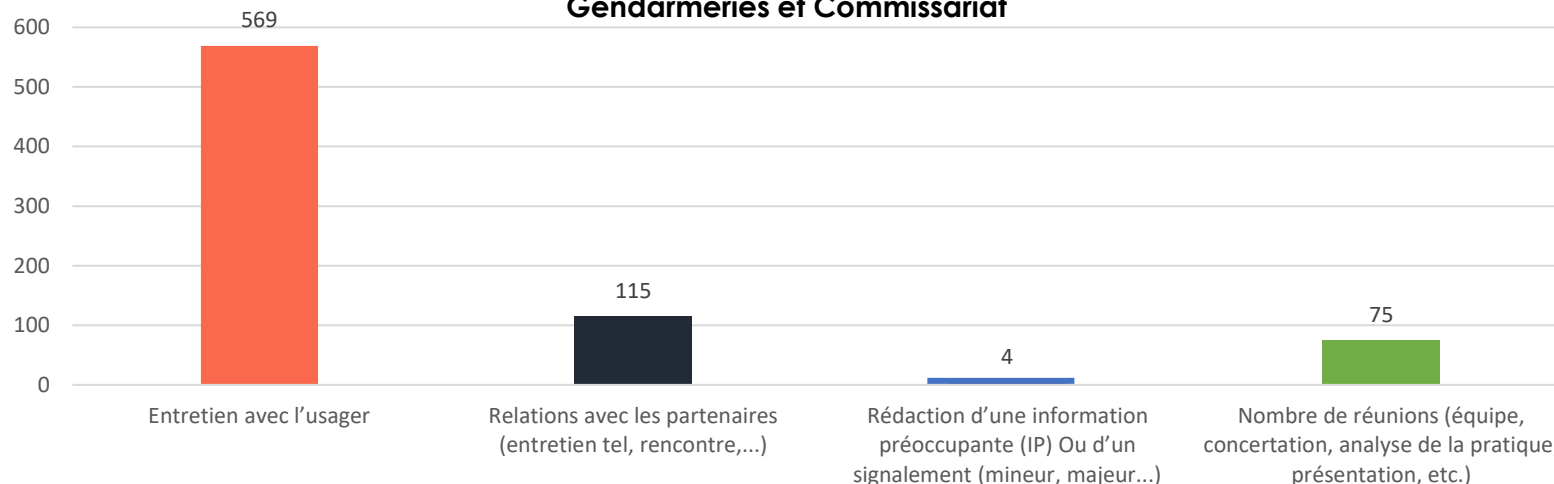
Nouveaux dossiers : Ce sont les dossiers inconnus à la date de saisine ou inactif depuis plus de 3 mois.

Situation connue des services sociaux :

Il s'agit de recenser quand c'est possible si la situation sur laquelle l'ISCG Intervient est connue ou pas des services sociaux.

Ce n'est donc pas simplement le fait que la personne soit connue ou connaisse un service social, mais bien la connaissance par ce service de la situation actuelle qui est comptabilisée ici.

763 Actes professionnels
Gendarmeries et Commissariat



Qu'est-ce qu'un acte professionnel ? L'intervenant social met en place un accompagnement psychosocial comprenant à la fois les entretiens physiques et téléphoniques avec les personnes accompagnées mais aussi la dimension partenariale.

Cette appellation regroupe 4 types d'indicateurs :

- Le Nombre d'entretiens avec l'utilisateur
- Les Relations avec les partenaires (entretien tel, rencontre,...)
- La Rédaction d'une information préoccupante (IP) Ou d'un signalement (mineur, majeur...)
- Le Nombre de réunions (équipe, concertation, analyse de la pratique, présentation, etc.) : **A noter ici les relations partenaires / réunions d'équipe sont communes au Commissariat (Mêmes interlocuteurs),**

Les Entretiens avec l'utilisateur :

Sont comptabilisés uniquement les entretiens formels réalisés au bureau, par téléphone, dans un service extérieur ou lors d'une VAD (Visite À Domicile).

Relations avec les partenaires :

il s'agit des actes de travail indirect autour des situations. Cela permet de montrer cette partie importante jusqu'alors « invisible » via la grille d'activité

Rédaction d'une information préoccupante :

L'information préoccupante est une information transmise à la CRIP pour alerter sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement

Nombre de réunions : la grille recense le nombre des réunions. Ce sont les différents temps collectifs qui sont recensés ici : réunions d'équipe, de présentation, concertations, synthèse, APP, formation, etc.). Qu'elles durent 30 minutes ou une demi-journée, il est compté une unité.

Domaine

Inclusion numérique et Parentalité numérique



Inclusion numérique



2024



INCLUSION NUMERIQUE : LE POINT RELAIS NUMERIQUE

Co-Financement Dispositif CnFs / France Relance

Dans le cadre du **volet « Inclusion numérique »** du plan France Relance, l'État a lancé le dispositif « Conseiller numérique France Services » piloté et animé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

L'Udaf de Corse-du-Sud a été retenue dans le cadre de ce dispositif en juin 2021.

Baptisé «**POINT RELAIS NUMERIQUE**», l'espace numérique de l'Udaf a ouvert septembre 2021 recrutement d'un Conseiller numérique à plein temps. Cette création de poste a bénéficié d'une subvention de l'ANCT.

Depuis 3 ans, l'Udaf de Corse-du-Sud accompagne les usagers sur **trois thématiques considérées comme prioritaires** :

1. **Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique** : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc. ;
2. **Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques** : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
3. **Accompagner les usagers vers l'autonomie** pour réaliser des démarches administratives en ligne seuls.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

Udaf
Corse-du-Sud

L'Union Départementale des Associations Familiales de Corse-du-Sud met à votre disposition un **POINT RELAIS NUMÉRIQUE !**

Le conseiller numérique de l'UDAF est à Ajaccio vous accompagne dans vos démarches et usages numériques.

Famille
Santé
Logement
Impôts

Jours et heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h sur rendez-vous
Renseignez-vous auprès de l'UDAF de Corse-du-Sud pour les lieux permanences

UDAF de Corse du Sud
Avenue du Maréchal-Lyautey 20090 AJACCIO
Tél : 04 95 22 25 89 Fax : 04 95 23 40 43
Courriel : pointrelaisnumerique@udaf2a.fr

INCLUSION NUMERIQUE : POINT RELAIS NUMERIQUE

Dates clés

Mars	✓ GT CPO « Numérique : Conseil, accompagnement et parentalité » - Paris
Avril	✓ Formation SST : Sauveteur Secouriste du Travail - Ajaccio ✓ NEC : Numérique en Commun - Bastia
Mai	✓ E Ghjurnate Smart Isula Cybersécurité - Ajaccio ✓ Quartiers numériques – Ajaccio (TNE)
Septembre	✓ Tuteur d'un Service civique ✓ Rappel Formation Extincteurs ✓ Associ in Festa – Ajaccio (TNE)
Octobre	✓ Bastelicucciu – Bastelicaccia (TNE)
Décembre	✓ Journée MedNum Cybersécurité - Corte



François Xavier
COSTA,
Conseiller numérique
Anime le POINT
RELAIS
NUMERIQUE



INCLUSION NUMERIQUE : POINT RELAIS NUMERIQUE

Thématique : Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques

A l'initiative de la mission citoyenneté de la ville d'Ajaccio, l'UDAF de Corse-du-Sud a participé au projet "Protéger et grandir avec les nouvelles technologies" pour la troisième année consécutive au côté des représentants du CDAD 2A, de la FALEP 2A, et de la CORSAVEM

Les 6èmes et 5èmes des collèges : Arthur Giovoni, Stilettu, et Laetitia Bonaparte ont été sensibilisés à différents thèmes comme les violences sexistes, le cyberharcèlement, l'addiction aux écrans, ou encore l'accès aux contenus choquants.

Chaque thème a été illustré avec des mises en scène réalisées par Le Thé à Trois Théâtre Company devant des publics captivés !
Il s'en est suivi des débats sur ces thèmes avec des élèves très impliqués.

Des ateliers de jeu Cluedo spécial harcèlement de l'association Historia Fantasia ont également été mis en place dans un autre temps.
Pour la première fois en présence des représentants de la ville d'Ajaccio, l'UDAF 2A, du CDAD 2A, de la FALEP 2A, et de la CORSAVEM afin de dialoguer avec les élèves cette expérience en temps réel.

➔ **136 élèves sur 6 ateliers** ont été sensibilisés par l'UDAF 2A



INCLUSION NUMERIQUE : POINT RELAIS NUMERIQUE

Thématique : Accompagner les usagers vers l'autonomie

➡ Réception des publics sur rendez-vous en ateliers individuels ou collectifs

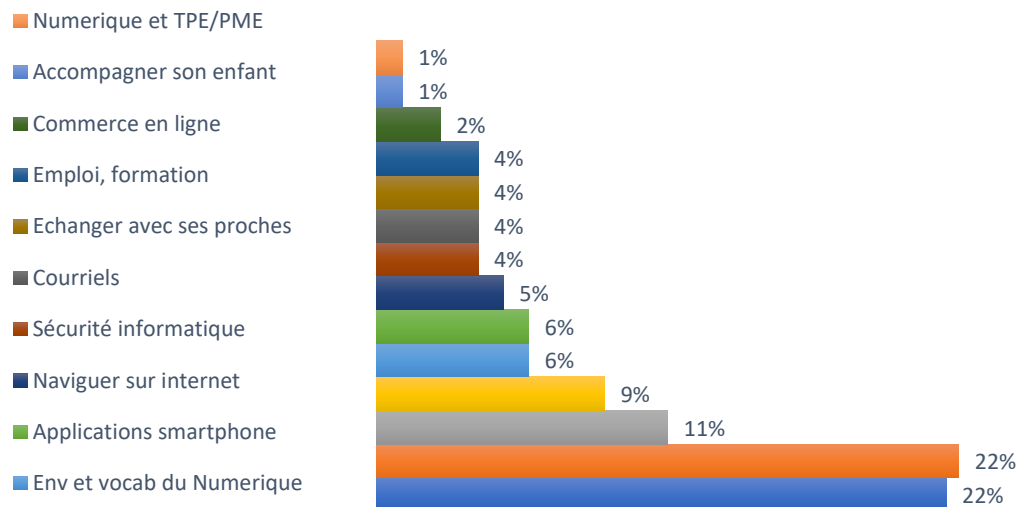
- ✓ **TOUT PUBLIC**
- ✓ **SERVICE GRATUIT**

Parmi les publics concernés par la « fracture numérique » se trouvent :

- Les familles suivies par l'UDAF dans le cadre des mesures judiciaires d'accompagnement à la gestion du budget familial (MJAGBF)
- les usagers accompagnés dans le cadre des 3 POINTS CONSEIL BUDGET.

Ces personnes, n'ont pas la possibilité de faire leurs démarches en ligne.

THEMES DES ACCOMPAGNEMENTS 2024



INCLUSION NUMERIQUE : POINT RELAIS NUMERIQUE

Thématique : Accompagner les usagers vers l'autonomie

210 nouveaux usagers accompagnés durant cette période

374 accompagnements totaux enregistrés (dont récurrent)

27 ateliers réalisés, dont :

226 participants au total

99 accompagnements individuels

3 demandes ponctuelles

88 Accompagnements avec suivi, soit :

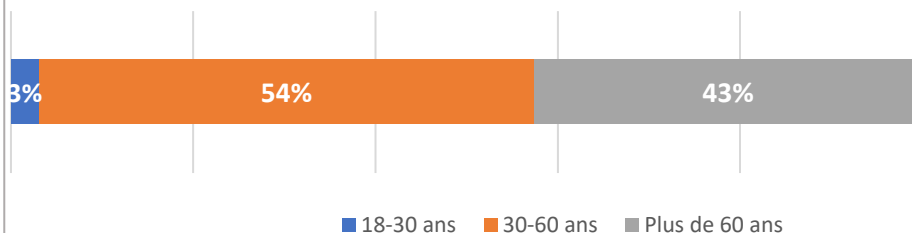
23,5 % du total des usagers accompagnés sur cette période, dont :

66 en accompagnement individuel

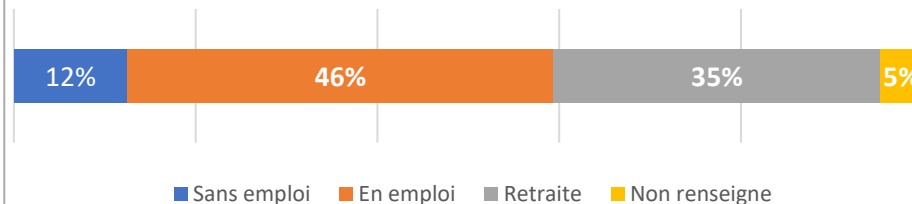
22 en atelier collectif

3 redirections vers une autres structure agréée

Tranche d'âges des usagers en individuel



Statuts des usagers en individuel

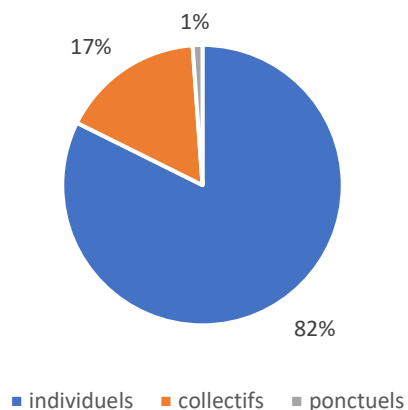


INCLUSION NUMERIQUE : POINT RELAIS NUMERIQUE

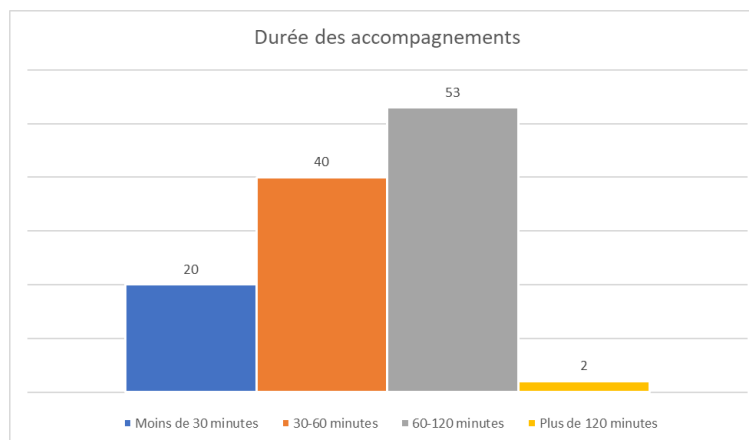
3.Accompagner les usagers vers l'autonomie

	2022	2023	2024	Evolution (23-24)
Nbre d'accompagnements individuels (nouveaux usagers)	371	234	210	-10%
Nombre total accompagnements sur l'année	484	412	374	-9%
Nombre d'heures d'accompagnement	218	243	150	-38%
Dont nombre d'accompagnements avec suivi	75	114	88	-23%

Temps en accompagnements (total 150 H)



Durée des accompagnements



PARENTALITE NUMERIQUE

- 👉 P@rents parlons numérique
- 👉 Territoire Numérique Educatif



Parentalité numérique



2024



La parentalité numérique

Les Campus de la Parentalité Numérique



Projet :

- Proposer une offre sur le terrain et en ligne pour répondre aux besoins des parents à être mieux accompagné sur la gestion des écrans de leur enfant
- En ligne : répertorier les ressources existantes et dûment référencées sur la plateforme je protège mon enfant
- Sur le Terrain : mener des actions de proximités (Ateliers, conférences, groupe de parole...) à destination des parents sur l'ensemble du territoire par les acteurs locaux (Udaf, Caf, associations familiales...) et les associations labellisées « Campus de la parentalité numérique ».

Objectifs :

- Harmoniser l'offre sur la thématique de la parentalité numérique
- La rendre plus identifiable auprès des parents avec un "label" et une charte graphique commune
- Faciliter l'accès à cette offre à un plus grand nombre de parents.



Chaque parent pourra accéder facilement et gratuitement en ligne ou près de chez lui dans un délai raisonnable à une offre d'accompagnement de confiance sur les problèmes de parentalité numérique qu'il rencontre.



LES ATELIERS DE PROXIMITE de l'UDAF de Corse-du-Sud

POUR QUI ? Familles - Parents

QUOI ?

- Un accompagnement individuel des familles ou parents autour de la parentalité, l'éducation, ; la culture et la citoyenneté numérique
- Des ateliers collectifs de 45mn à 1h30 maximum, gratuits
- Sur tout le département



Exemple d'ateliers	
Prévention / Échanges	Application
• Parentalité numérique • Fake news et internet (Image sur internet / Cybersécurité / protection des données) • Usage des réseaux sociaux et jeux vidéo • Lutte contre le cyberharcèlement • Écologie et numérique • Monde professionnel et numérique (découverte des métiers du numérique) - parents et enfants	• Prise en main d'outils numériques • Créativité et numérique (Design, Programmation ...) • Jeux vidéo et famille • Intelligence artificielle

La parentalité numérique

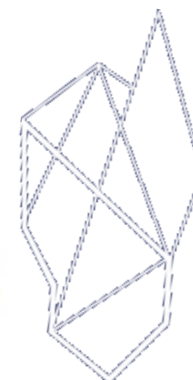


Date	Thème	Partenariat / Lieu	Nb Ateliers	Participants Parents / Enfants
Janvier-Février	« Introduction à la modalisation 3D »	Ville de Porto-Vecchio / Porto-Vecchio	4	2/26
Octobre	« Initiation à la robotique »	U Liamu Gravunincu/ Peri	1	3 / 3
Novembre	« Parentalité & Numérique»	Centre Social Salines/ Ajaccio	1	5 / 0
Décembre	« Parentalité & Numérique»	AFPA / Ajaccio	1	2 / 0
TOTAL			7	12 + 29 = 31

Parentalité numérique

Territoire Numérique Educatif

TR
PR
USSE
JETS



Territoires Numériques Éducatifs : Le volet Parentalité numérique

UN DISPOSITIF

- ☞ **Porté** par l'Académie de Corse
- ☞ **Financé** par la Banque des territoires dans le cadre du programme d'investissement d'avenir Volet Numérique éducatif
- ☞ **Piloté** par le GIP LA TROUSSE À PROJETS
- ☞ **Dont l'UDAF de Corse-du-Sud coordonne** le déploiement des actions Parentalité numérique sur le département



PLUSIEURS OBJECTIFS

- **Sensibiliser et mobiliser les parents au numérique scolaire,**
- **Tout particulièrement ceux les plus éloignés de l'école ;**
- **Favoriser l'utilisation numérique en général et de l'ENT en particulier** pour répondre aux exigences de l'évolution de la société
- **Rapprocher de l'école, les parents d'élèves des écoles cibles qui en sont éloignés, en les informant, en les rassurant, et en les formant aux usages du numérique éducatif et aux outils mis en place par l'école pour communiquer avec les parents via le numérique (ENT, ...) 105 Établissements scolaires sur le bassin**
- **Contribuer à créer une dynamique de "parents-ressources"** à l'interface de l'école, des familles, et des acteurs de la médiation.

Territoires Numériques Éducatifs : Le volet Parentalité numérique

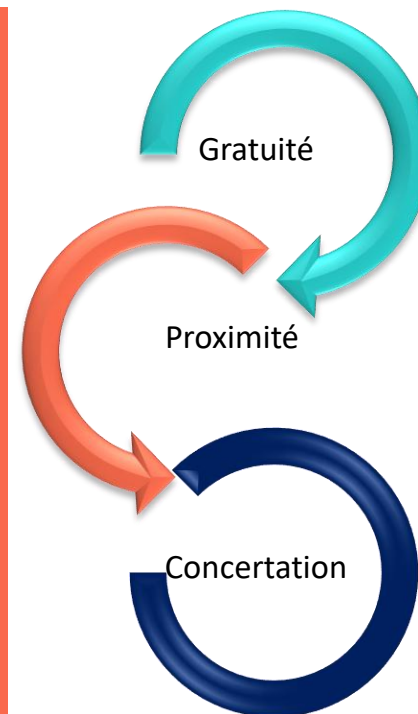
CONCRETEMENT :

- ➔ Amener tous les parents vers un niveau « **socle de base parental** »
- ➔ en créant des alliances vertueuses entre les parents, l'école et des structures de proximité engagées dans la médiation numérique
- ➔ Dans chaque bassin scolaire identifié cible suite au diagnostic
- ➔ pour **favoriser l'implication des parents** dans la scolarité de leurs enfants et **contribuer à la réussite scolaire** des élèves

Une offre gratuite d'accompagnement

au numérique scolaire et para scolaire,
au plus près des parents les plus fragiles

Déployée en concertation avec les parties prenantes du territoire



UN PUBLIC CIBLE

Parents des élèves des établissements préalablement visés dont public prioritaire les parents éloignés des usages du numérique.

Territoires Numériques Éducatifs : Le volet Parentalité numérique

2024 : Mise en place et accompagnements des actions

Janvier :	2^{ème} Rencontre territoriale – Ajaccio
Février :	3^{ème} Rencontre territoriale – Porto-Vecchio 4^{ème} Rencontre territoriale – Propriano
Avril :	2^{ème} Séminaire TNE au Palais des Congrès à l'initiative de l'Académie de Corse – Ajaccio
Mai :	1^{ère} Journée Roue PIX – Carrefour Finosello Ajaccio
Mai :	Quartiers Numériques – Ajaccio
Août :	2^{ème} Journée Roue PIX – Carrefour Finosello Ajaccio
Septembre :	Associ in Festa – Ajaccio
Octobre :	Bastelicucciu – Bastelicaccia
Novembre :	Formation des cadres de l'Education Nationale à l'initiative de la Trousse à Projets – Sartène Digi Scontri Education Nationale 2 nd degré – Ajaccio Digi Scontri Education Nationale 1 ^{er} degré – Ajaccio
Décembre :	1^{ère} rencontre MedNum TNE de Corse – Corte

Le réseau de partenaires

Les structures de médiation

Le travail de maillage territorial pour identifier les acteurs de terrain susceptibles d'agir auprès des parents a été facilité :

- Par la connaissance du terrain par l'UDAF de Corse du Sud qui bénéficie déjà d'une expertise actions dans l'accompagnement des familles face aux défis du numérique et dans son rôle d'accompagnement des publics fragiles (familles monoparentales, personnes âgées, jeunes en difficulté, etc.).
- Par la nature même de la structure de l'UDAF dont les 27 adhérents (4300 familles) sont des associations familiales (au titre même du Code de l'action familiale et sociale)
- Par l'existence antérieure de partenariats locaux avec les collectivités et acteurs locaux pour des actions sur le thème de l'usage responsable du numérique
- Par l'existence d'un poste de Conseiller Numérique France service au sein de l'UDAF en charge du porte-parolat régional de l'ensemble de la communauté des Conseillers numériques et membre de la gouvernance du Hub-CORSICA

Cependant, le recrutement des structures partenaires est freiné par :

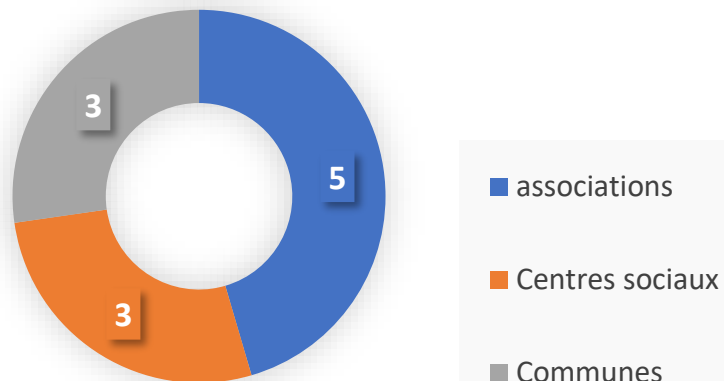
- Peu de structures sur le territoire engagées sur le thème du numérique inclusif sur le département et même sur la Région Corse ou susceptibles de s'y engager
- Peu de bénévoles intéressés par le thème
- Des structures qui ont marqué leur désintérêt d'autant qu'elles ne disposent pas de suffisamment de ressources en interne – dont désintérêt des communes.

Types de structure 2A	Nb sollicitées après ciblage	Nb entretiens	Taux d'engagement
Associations	12	26	58%
Communes (avec CNFS ou MedNum)	4	8	75%
EPCI (avec CNFS ou MedNum)	2	6	50%

Les structures partenaires

Les structures de médiation

Typologie des structures partenaires



Structures partenaires actives

11

Structures partenaires formées

9

Nombre de sessions de formation

2

Nombre de médiateurs formés

21

Rencontre régionale des structures partenaires

1

Le + : Une dotation aux structures partenaires

En sortie des sessions de formation, il a été remis à chaque structure partenaire :

- ✓ Un bagage participant (fait par l'UDAF) et une clé USB contenant des ressources et fiches actions ateliers
- ✓ 1 Kakemono TNE
- ✓ Des flyers et des affiches

POUR :

- Rassembler les ressources pédagogiques vues en formation dans un kit support (non fourni par KOKOYA)
- Instaurer une cohérence pédagogique et visuelle qui reflète la qualité et l'identité du programme TNE
- Faciliter et optimiser la communication des structures partenaires sur leur zone de chalandise et pour les évènements



Kakemono – Roll-up

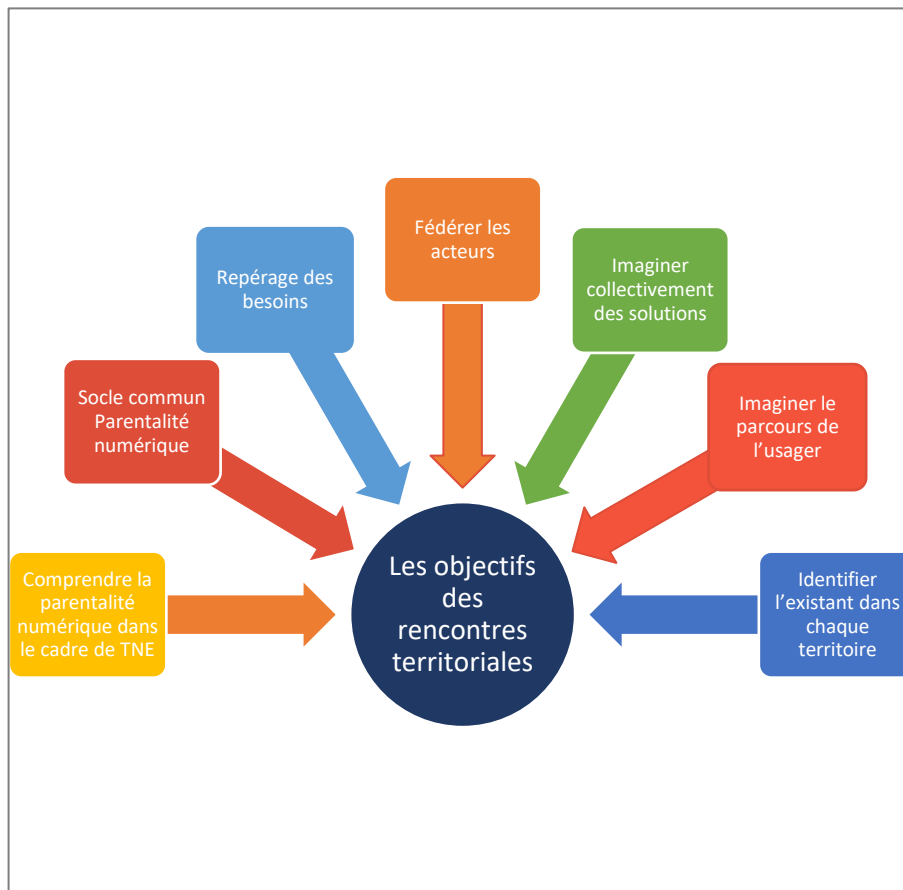
La mobilisation des acteurs et la co-construction du déploiement

Quatre réunions territoriales ont été organisées à l'invitation de l'Académie de Corse entre décembre 2023 et février 2024 pour répondre aux objectifs suivants :

- Assurer plus de collaborations entre les acteurs du territoire impliqués dans les enjeux du numérique et de la parentalité (fédérer) ; les associer à l'élaboration du dispositif TNE dans leur micro-région et leur établissement

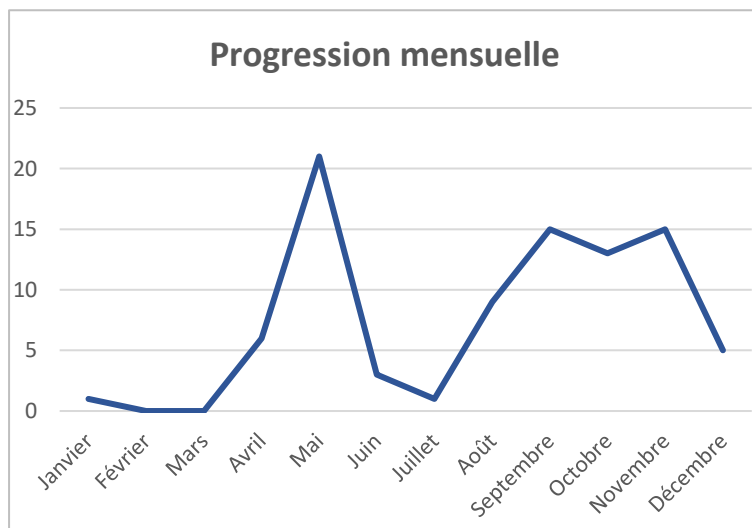
- Identifier l'existant dans chaque territoire, les leviers et les freins à la mobilisation des parents et aux relations école-famille ;

- Élaborer collectivement des stratégies pour favoriser l'accompagnement des parents en situation de fragilité numérique.



L'accompagnement des parents

Nombre d'animations tenues en 2024 : 89



Structures partenaires	Dates signature convention	Dates 1 ^{er} atelier réalisé
Association EMAHO	30/06/2023	14/12/2023
Centre Social U BORGU	13/10/2023	14/09/2024
Centre Social U LIAMU GRAVUNINCU	01/12/2023	31/08/2024
CIAS de la CAPA	15/12/2023	09/04/2024
FALEP – Ligue del'enseignement	18/12/2023	02/04/2024
Association MJC Casa pe tutti	27/02/2024	06/05/2024
Commune d'ALATA	01/03/2024	18/05/2024
Commune de COZZANO	12/03/2024	/
Association VIA SALINES	22/04/2024	18/05/2024
Commune de BONIFACIO	21/06/2024	/
Association LUDI K	17/09/2024	18/10/2024

Des disparités dans les délais de mise en œuvre des ateliers (tous les médiateurs ont été formés en même temps y compris ceux de communes qui n'ont pas démarré l'action)

Délai moyen de mise en place des ateliers par les structures après date de signature de la convention : 4,5 mois

- dont délais le plus long : 12 mois ,
- dont délais le plus court : 1 mois
- Les premiers ateliers se mettent en place après les formations des médiateurs numérique qui ont eu lieu en janvier et février 2024 (KOKOYA)

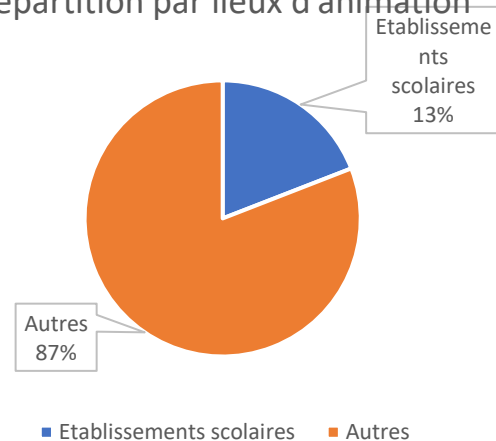
Autre constat : Un turn-over sur les médiateurs numériques (EMAHO/ BONIFACIO / U BORGU/ MJC CASA PA TUTTI/COZZANO) pendant cette période 2024, qui freine le déploiement.

L'accompagnement des parents

Par lieux d'animations

Types de lieux	Nb Ateliers réalisés	Nb de participants	Répartition des participants
Etablissements scolaires	17	91	13%
Ecoles	1	8	1%
Collèges	16	83	12%
Lycées	0	0	0
Autres	72	609	87%
Tiers-lieu	4	15	2%
Evènements	16	210	30%
Centres sociaux	7	58	8%
Centres commerciaux	22	231	33%
Locaux des structures TNE	23	95	14%
Total	89	700	100%

Répartition par lieux d'animation



- un faible taux d'ateliers dans les établissements scolaires (17 ateliers réalisés en établissement scolaire sur les 89 ateliers réalisés) dont 1 seul dans le primaire,
- Un faible taux de participation dans ces mêmes établissements scolaires : 5,4 participants en moyenne par atelier contre 7,88 participants hors établissements scolaires
- Une forte participation des parents lors d'évènements dédiés (moyenne 11,2 participants par ateliers) ou dans les centres commerciaux (11,5 participants par ateliers)

L'accompagnement des parents

ZOOM SUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES IMPLIQUÉS :

Répartition des 17 ateliers réalisés en 2024 en établissement scolaire (13% des ateliers)

Etablissement		Commune	Zone géographique	Nombre ateliers
College	Baleone	Sarrola Carcopino	Communauté d'agglomération Pays Ajaccien	1
College	Arthur Giovoni	Ajaccio	Communauté d'agglomération Pays Ajaccien	9
College	Léon boujot	Porto-Vecchio	Sud-Corse	3
College	Jean Nicoli	Propriano	Valinco-Sartenais	1
EREA	Francine LECA	Ajaccio	Communauté d'agglomération Pays Ajaccien	2
Ecole Primaire	Tiuccia	Vico	Ouest-Corse	1
			Total	17

Sur 115 établissements scolaires recensés, seuls 6 établissements dont 5 collèges sont entrés dans le projet TNE. Seul, 1 établissement primaire a été volontaire pour bénéficier d'ateliers destinés aux parents.

Tous les chefs d'établissement ont été invités à participer aux rencontres territoriales à l'initiative de l'Académie de Corse

L'implication des établissements du primaire dans le programme TNE n'a été validée par l'Académie de Corse qu'à compter septembre 2024.

Par zone géographique / Département de Corse-du-Sud

Secteur Géographique	Nb Ateliers réalisés	Répartition
CAPA	78	88%
Extreme-Sud	6	7%
Valinco-Sartenais	2	2%
Celavu-Prunelli	2	2%
Ouest Corse	1	1%
Total	89	100%

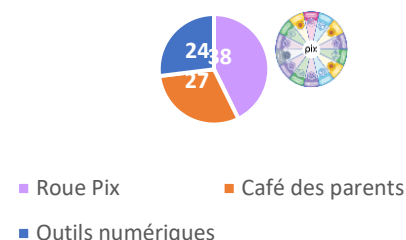
La quasi-totalité des ateliers ont été réalisés sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien (CAPA), Les autres microrégions sont en retrait.

L'accompagnement des parents

Les animations par type

Types d'ateliers	Nb Ateliers réalisés	Nb de participants	Répartition des participants	Moyenne participation
Roue Pix	38	342	48%	9,00
Café des parents	27	213	31%	7,89
Outils numériques	24	145	21%	6,04
Total	89	700	100%	7,87

Répartition par type



Les animations par thème

Thèmes des ateliers	Nb Ateliers réalisés	Nb de participants	Répartition des participants	Moyenne participation
Parentalité Numérique	52	498	71 %	9,58
Temps d'écran	2	7	1 %	3,50
Sécurité en ligne	1	11	2 %	11,00
Fake News	2	20	3 %	10,00
Usages du téléphone	3	38	5 %	12,67
Réseaux sociaux & cyberharcèlement	3	17	3 %	5,67
Accès aux droits et outils scolaires	18	54	7 %	3,00
Initiation à la robotique	2	21	3 %	10,50
Initiation aux jeux ludo-pédagogiques	2	34	5 %	17,00
Total	89	700	100%	7,87

Territoires Numériques Éducatifs : Le volet Parentalité numérique


RÉGION ACADÉMIQUE CORSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Territoire Numérique Educatif



**PARENTS,
PARTICIPEZ
AUX ATELIERS
NUMÉRIQUES
GRATUITS**

Des ateliers proches
de chez vous, gratuits ;
pour vous accompagner
aux enjeux de la parentalité
numérique



Ajaccio
Afa
Alata
Villanova
Appietto
Cuttoli-Corticchiato
Peri
Sarrola-Carcopino
Tavaco
Valle-di-Mezzana





15 écoles maternelles publiques
14 écoles élémentaires publiques
3 écoles privées
5 collèges publics
1 collège privé

Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action Territoires Numériques Éducatifs du Programme d'investissement d'avenir, opérée par la Caisse des Dépôts (La Banque des Territoires)

VOTRE ENFANT EST SCOLARISÉ DANS L'UNE DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LA CAPA ?

**Convivial, gratuit, ludique,
participez seul.e ou en famille
à un atelier parents/enfants
près de chez vous**

Grandir avec les écrans

Réseaux sociaux

ChatGpt

Comportements en ligne

Contrôle parental

Temps d'écran / troubles du sommeil

Quelle boîte à outils ?

Quelles bonnes pratiques ?

Les règles d'or du bon usage du numérique...

Comment utiliser le numérique pour les devoirs ?

Apprendre avec le numérique

**Autant de questions que
nous nous posons !**

**Vous souhaitez connaître
l'atelier le plus proche
de chez vous ?**

Francois Xavier COSTA

Tel : 04.95.22.25.89

pointrelaisnumerique@udaf2a.fr



Udaf
Corse-du-Sud

Label
**@parents
parlons
NUMÉRIQUE**

**Accompagnons
nos enfants dans
un usage raisonné
du numérique !**

Union départementale
des associations familiales
de la Corse du Sud

32, Avenue Maréchal Lyautey
20090 AJACCIO
Tel : 04.95.22.25.89

www.udaf2a.fr



• TNE EN IMAGES

18/05

Et vous, êtes-vous prêt(e) à relever les défis du numérique ?

pix



Ce projet développé uniquement par le réseau des Udaf, à partir de l'action « Lire et faire lire » s'adresse à une population adulte.

Il permet de soutenir les familles, touchées par la vulnérabilité d'un de leurs proches ou elles-mêmes fragiles en :

- **Leur offrant un accès à la culture, à travers la lecture** : les bénévoles grâce à leurs interventions, permettent d'amener le livre où il n'arrive pas systématiquement et s'adressent à des publics qui y ont difficilement accès.
- **Luttant contre l'isolement des personnes en situation de vulnérabilité** : le projet va au-delà de la proposition d'un partage autour de la lecture. En permettant de vivre ces moments de rencontre et de convivialité, les séances de « Lire ensemble » offrent aux familles le partage d'un temps collectif et la possibilité de créer du lien social.
- **Les soutenant dans leur rôle d'aidant** : le programme permet aux familles de bénéficier d'un temps de répit et de se sentir accompagnées dans les responsabilités d'aidant qu'ils assument.

Le projet « Lire ensemble » s'inscrit en lien avec différentes politiques publiques :

- Soutien aux proches aidants
- Politique à destination des personnes âgées et personnes en situation de handicap
- Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

• Lancement de l'action en 2023

- Identification / Ciblage des structures accueillantes type EHPAD
- Rencontres partenaires potentiels et étude de faisabilité
- Identification des bénévoles par territoire
- **Juillet 2023** : Mise en place d'une réunion de lancement au démarrage de l'action : Lire Ensemble
- **Septembre 2023** : Constitution d'un comité de pilotage de l'action et programmation d'un calendrier en vue du déploiement de l'action – Définition des modalités de suivi et de communication
- **Octobre 2023** : Formation Lecture à voix haute
- **Novembre 2023** : Conventionnement avec les médiathèques d'Ajaccio, l'EHPAD des Cistes et de l'Olivier Bleu à Ajaccio
- **Novembre 2023** : Lancement des lectures individuelles et collectives dans les EHPAD



Udaf
UNIS POUR LES FAMILLES

Lire ensemble

Comment s'organisent et se déroulent les séances de lecture ?

L'Udaf organise les séances de lecture, animées par des bénévoles, auprès d'adultes en difficulté, accueillis dans des établissements partenaires. Les conditions sont adaptées au public cible : les structures et les bénévoles. Une séance dure entre 30 minutes et 1 heure, se déroule en individuel.

Un ou plusieurs textes sont proposés durant la séance et sont ponctués de temps d'échanges et de partage.

Comment devenir lecteur bénévole ?

Vous aimez lire ? Vous aimez le contact avec les autres ? Vous avez du temps à consacrer à une activité bénévole ? Vous souhaitez vous sentir utile et reconnaître d'autres bénévoles ? Contactez l'Udaf et prenez part à cette action de lecture et de partage en direction de publics vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap ou illettrées).

Des formations vous seront proposées (thème des supports de lecture, lecture à voix haute, communication du public...).

Partager le plaisir de la lecture : des séances de lecture pour des personnes vulnérables.

Le projet est une action coordonnée par l'Udaf, qui propose à des bénévoles d'animer des séances de lecture auprès de personnes en situation de vulnérabilité, accueillies en structure ou vivant à domicile. Les séances de lecture sont construites avec les structures accueillantes afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées.

Une séance permet d'être vers des personnes en situation de difficulté pour travailler ensemble en discutant sur la lecture, en utilisant des livres très simples.

Contacter pour en savoir plus ou devenir lecteur bénévole :

Nam, Phéon
Tél. : 02 29 42 62 63
Mail : nam.abdel@udaf.fr

L'Udaf propose des services aux familles des personnes handicapées, malades ou dépendantes :

Médiation Adjointe-Aides
Information Soins
aux Parents Familiaux.

L'AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE



L'Agence Immobilière Sociale / Co-financement DDETSP

Depuis décembre 2021, l'UDAF de la Corse du Sud gère une agence immobilière sociale, grâce à l'obtention :

- ✓ D'une carte professionnelle d'agent immobilier
- ✓ De l'agrément pour l'intermédiation locative – gestion locative adaptée
- ✓ De l'agrément Ingénierie sociale
- ✓ De la garantie loyer impayé CEGC
- ✓ De la signature d'une convention à titre expérimental avec ACTION LOGEMENT
- ✓ De notre adhésion à la Fédération des acteurs de la solidarité,



En 2024, l'AIS de l'UDAF 2A :

- 7 mandats de gestion confiés sur le territoire d'Ajaccio
- Au profit de publics orientés par le SIAO
- 42 HEURES DE FORMATION



UDAF LOGEMENT

BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE AGENCE IMMOBILIÈRE

- ✓ Parce que le marché insulaire reste tendu
- ✓ Parce que les personnes à **faible revenu** n'arrivent pas à se loger
- ✓ Parce que nous sommes **solidaires des familles**,
- ✓ Parce que nous nous engageons sur notre territoire

L'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE CORSE DU SUD OUVRE SON AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

LOGEMENT SOLIDAIRE ► PROPRIÉTAIRES PRIVÉS, AGISSEZ AVEC NOUS EN TOUTE SÉCURITÉ, en louant vos biens à un loyer abordable à des personnes solvables qui ont du mal à se loger

GESTION LOCATIVE DURABLE ET SÉCURISANTE

Service complet, de gestion locative (perception des loyers, conclusion du bail, Etat des lieux Entrée/Sortie, suivi de petits travaux...)

PROFESSIONNALISME & CONSEILS

Les services d'une équipe de professionnels de l'immobilier

Un conseiller immobilier disponible pour répondre à vos interrogations

Un accompagnement dans les démarches d'amélioration de l'habitat et travaux auprès de l'ANAH (montage de dossier, devis...)

LA TRANQUILLITÉ EN +

Garantie des loyers impayés et dégradations grâce à la garantie VISALE

Vous recevez votre **loyer** même quand le **locataire** ne paie pas son **loyer**.

0% Honoraires

85 % de déduction fiscale en cas de conventionnement avec l'Anah avec ou sans travaux

- ✓ Votre agence immobilière sociale est titulaire d'une carte professionnelle
- ✓ Votre agence immobilière sociale détient une responsabilité civile professionnelle.
- ✓ Elle est agréée par l'Etat pour ses activités d'Intermédiations Locatives
- ✓ Elle adhère à la fédération des acteurs de solidarité

Qu'est-ce que l'UDAF de Corse-du-Sud :

L'Union Départementale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Elle fait partie du réseau de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et mène des missions de représentation et de services aux familles dans le Département de Corse-du-Sud. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Son action s'inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles. En Corse-du-Sud, elle représente près de 2880 familles adhérentes.

www.unaf.fr

Besoin d'en savoir plus ?

Contactez votre agence en appelant LE PÔLE LOGEMENT DE L'UDAF

0 801 90 90 20 ou par mail : polelogement@udaf2a.fr



80 ans

Unaf • Udaf • Unaf

www.udaf2a.fr

